Extraflame®

Riscaldamento a Pellet

TERMOPELLET
LP14 - LP20

CHAUDIÈRES À PELLETS

Lire attentivement les instructions avant toute installation, utilisation et maintenance.

Le manuel d'instructions fait partie intégrante du produit.

Félicitations! Vous êtes propriétaire d'une chaudière Extraflame

La chaudière Extraflame est une solution de chauffage optimale née de la technologie la plus avancée avec une qualité de fabrication de très haut niveau et un design toujours actuel, pour vous faire profiter – en toute sécurité – de la merveilleuse sensation que procure la chaleur de la flamme.

Avec ce mode d'emploi vous apprendrez à utiliser correctement votre chaudière; nous vous prions donc de le lire avec attention avant de l'utiliser.

IMPORTANT

Assurez-vous que le revendeur remplisse l'espace spécial reporté ci-dessous, qui concerne les données du spécialiste autorisé qui vous conseillera si vous deviez avoir des problèmes pour l'utilisation de votre nouvelle chaudière.

SPECIALISTE AUTORISE

SOCIETE _____
M. _____
RUE _____ N° _____
Code postal _____ VILLE _____ PROV. _____
TÉLÉPHONE _____ FAX _____

Tous les produits Extraflame sont construits selon les directives:

- ***89/106 CEE (CPD - Matériaux de Construction)***
- ***89/366 CEE (Directive CME)***
- ***2004/108 CEE (Directive CME)***
- ***2006/95 CEE (Directive Basse Tension)***

et les normes:

- ***EN 60335-1***
- ***EN 60335-2-102***
- ***EN 61000-3-2***
- ***EN 61000-3-3***
- ***EN 50366***
- ***EN 55014-1***
- ***EN 55014-2***
- ***EN 303-5***

Table des matières

Chapitre 1
MISES EN GARDE ET SECURITE 7
Chapitre 2
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 9
Chapitre 3
LE COMBUSTIBLE 12
CHARGEMENT DES PELLETS 12
Chapitre 4
DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ 13
RUPTURE DE L'ASPIRATEUR DES FUMEES 13
ARRET DU MOTEUR DE CHARGEMENT DES PELLETS 13
MICRO INTERRUPTEUR PORTE 13
ALLUMAGE MANQUE 13
ABSENCE TEMPORAIRE DE COURANT 13
SECURITE ELECTRIQUE 13
SECURITE EVACUATION DES FUMEES 13
SECURITE TEMPERATURE RESERVOIR PELLET AU MOYEN DU BULBE 85°C 13
SECURITE SURCHAUFFE DE L'EAU AU MOYEN DU BULBE 100°C 14
PRESSOSTAT DE MINIMUM ET DE MAXIMUM 14
DISPOSITIFS AUTRES QUE CEUX MENTIONNES SUR LA LISTE 14
INSTALLATION ET DISPOSITIFS DE SECURITE 14
DISPOSITIFS DE SECURITE POUR INSTALLATION A VASE FERME 14
DISTANCES DES DISPOSITIFS DE SECURITE CONFORMEMENT A LA NORMATIVE 15
TABLEAU DES DISPOSITIFS DE SECURITE POUR INSTALLATION A VASE CLOS PRESENTS ET NON PRESENTS A BORD DU PRODUIT) 15
TABLEAU DES DISPOSITIFS DE SECURITE POUR INSTALLATION A VASE CLOS PRESENTS ET NON PRESENTS A BORD DU PRODUIT 16
Chapitre 5
INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET D'INSTALLATION 19
GLOSSAIRE 19
INSTALLATION 20
INSTALLATIONS ADMISES 20
INSTALLATIONS NON ADMISES 20
BRANCHEMENT AU SYSTEME D'EVACUATION DES FUMEES 21
CANAL DE FUMEE OU RACCORDS 21
CHEMINEE OU CONDUIT DE CHEMINEE INDIVIDUELLE 22
BRANCHEMENT DE L'APPAREIL AU CONDUIT DE CHEMINEE ET EVACUATION DES PRODUITS DE LA COMBUSTION 24
TERMINAL DE CHEMINEE 24
BRANCHEMENT A PRISES D'AIR EXTERNES 25
CALORIFUGEAGES, FINITIONS, REVETEMENTS ET CONSEILS DE SECURITE 25
REGLEMENTATIONS NATIONALES, REGIONALES, PROVINCIALES ET COMMUNALES 25
Chapitre 6
INSTALLATION HYDRAULIQUE 26
TYPOLOGIE D'INSTALLATION 26
INSTALLATION A VASE FERME POUR APPAREILS A CHARGEMENT AUTOMATIQUE 26

GENERALITES 26
CARACTERISTIQUES DE L'EAU D'ALIMENTATION 27
REMPLISSAGE DE L'INSTALLATION 27
Chapitre 7
FONCTIONNEMENT DU PRODUIT 28
PANNEAU DE COMMANDES 28
SÉLECTION DE LA LANGUE 29
REGLAGE DU JOUR ET DE L'HEURE ACTUELLE 29
MODE 30
SELECTION MODALITE 31
MODE HIVER 31
MODE HIVER-ECS 31
MODE ÉTE 31
ZONE DE SECURITE 31
FONCTIONNEMENT THERMOSTAT EXTERIEUR EN MODE STBY/TOFF 32
CYCLE DE FONCTIONNEMENT 33
INSTRUCTIONS DE BASE 33
ALLUMAGE 33
MISE EN MARCHE 34
FONCTIONNEMENT 34
ARRET 35
RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU 35
BRANCHEMENT THERMOSTATS 35
GESTION SORTIES CARTE MODALITE HIVER 36
GESTION SORTIES CARTE MODALITE HIVER SANITAIRE 36
GESTION SORTIES CARTE MODALITÉ ÉTÉ 36
Chapitre 8
PARAMETRES UTILISATEUR 37
PROGRAMMATEUR HEBDOMADAIRE 37
REGLAGE DU CHARGEMENT PELLETS 40
HORAIRES DE NETTOYAGE AUTOMATIQUE RESSORTS 41
Chapitre 9
NETTOYAGE DE LA CHAUDIERE 42
NETTOYAGE DU BRASIER 42
NETTOYAGE RESSORTS 42
JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ PORTE ET TIROIR CENDRES 43
RACCORDEMENT A LA CHEMINEE 43
Chapitre 10
TABLEAUX AFFICHAGES PRODUIT 44
Chapitre 11
GARANTIE 48

MISES EN GARDE ET SECURITE

INTRODUCTION

Les chaudières produites dans nos ateliers sont fabriquées en veillant sur la qualité de chaque élément afin de protéger aussi bien l'utilisateur que l'installateur contre tout éventuel accident. Nous recommandons donc au personnel technique autorisé de veiller tout particulièrement, après chaque intervention effectuée sur le produit, aux branchements électriques, surtout en ce qui concerne la partie dénudée des conducteurs, qui ne doit jamais dépasser du bornier, afin d'éviter tout contact avec les parties vives du conducteur.
Ce manuel d'instructions fait partie intégrante du produit: s'assurer qu'il accompagne toujours l'appareil, y compris en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de nouvelle installation, dans un autre emplacement. Si ce manuel devait être abîmé ou perdu, en demander un autre exemplaire au service d'Assistance Technique le plus proche.
Cette chaudière doit être destinée à l'utilisation pour laquelle elle a été réalisée. Toute responsabilité contractuelle ou extracontractuelle du fabricant, en cas de dommages causés à des personnes, animaux ou choses, dus à des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisation incorrects, est exclue.

INSTALLATION

L'installation de la chaudière et des éléments auxiliaires relatifs à l'installation de chauffage, doit être conforme à toutes les Normes et aux Réglementations actuelles prévues par la Loi. L'installation doit être effectuée par un personnel autorisé, qui devra remettre à l'acheteur une déclaration de conformité de l'installation, et qui s'assume l'entière responsabilité de l'installation définitive et par conséquent du bon fonctionnement du produit installé.
Il faut respecter toutes les lois et réglementations nationales, régionales, provinciales et communales existants dans le pays où a été installé l'appareil.
En cas de non respect de ces précautions, la société Extraflame S.p.A ne s'assume aucune responsabilité. Avant de procéder à l'installation, nous conseillons de laver soigneusement toute la tuyauterie de l'installation afin d'éliminer les résidus qui risqueraient de compromettre le bon fonctionnement de l'appareil. Pendant l'installation, il est absolument nécessaire d'informer l'utilisateur que:
a. En cas de perte d'eau, il faut fermer l'alimentation hydrique et prévenir avec insistance le service d'Assistance technique.
b. La pression d'exercice de l'installation doit être contrôlée périodiquement. Dans le cas d'inutilisation prolongée de la chaudière, nous conseillons l'intervention du Service d'Assistance Technique pour effectuer les opérations suivantes:
- Placer l'interrupteur général en position 0.
- Fermer les robinets d'eau des installations thermique et sanitaire.
- En prévision du gel, vider l'installation thermique et sanitaire.

PREMIERE MISE EN MARCHE

Après avoir ôté l'emballage, s'assurer que le contenu est intact et qu'il ne manque rien.
Dans le cas contraire, s'adresser au revendeur où l'appareil a été acheté.
Lors de la première mise en service de l'appareil, vérifier que tous les dispositifs de sécurité et de contrôle de la chaudière fonctionnent correctement. Toutes les pièces électriques de la chaudière devront être remplacées, uniquement par un Centre d'Assistance Technique autorisé, avec des pièces originales.
Avant de partir, le personnel préposé à la première mise en service devra contrôler le fonctionnement de la chaudière pendant au moins un cycle complet. La maintenance de la chaudière doit être effectuée au moins une fois par an et doit être requise à l'avance au Service d'Assistance Technique.

APPROBATIONS

Les chaudières Extraflame ont été conçues et réalisées conformément aux directives suivantes:

- ❖ UNI EN 303-5 Chaudières pour chauffage. Chaudières pour combustibles solides, avec alimentation manuelle et automatique, avec une puissance thermique nominale allant jusqu'à 300 kW.
- ❖ Conformité à la directive "Basse Tension" (73/23 CEE)
- ❖ Conformité à la directive CEM (compatibilité électromagnétique 89/336 CEE)

POUR LA SECURITE

- ❖ L'utilisation de la chaudière par des enfants ou des personnes handicapées est strictement interdite.
- ❖ Ne pas toucher la chaudière avec les mains et les pieds mouillés.
- ❖ Interdiction de toucher aux dispositifs de sécurité ou de réglage, sans l'autorisation ou les indications du fabricant.
- ❖ Ne pas tirer, débrancher, tordre les câbles électriques qui sortent de la chaudière, même si celle-ci n'est pas branchée au réseau d'alimentation électrique.
- ❖ Éviter de boucher ou obstruer les ouvertures d'aération du local d'installation.
- ❖ Les ouvertures d'aération sont indispensables pour une combustion correcte.
- ❖ Ne pas laisser les éléments de l'emballage à la portée des enfants ou de personnes handicapées, non assistés.
- ❖ Lorsque l'appareil est en état de marche, la porte du foyer doit rester toujours fermée.
- ❖ Éviter tout contact direct avec les parties de l'appareil qui, lors du fonctionnement, peuvent devenir brûlantes.
- ❖ Contrôler la présence éventuelle d'obstructions avant d'allumer un appareil après une longue période d'inactivité.
- ❖ La chaudière a été conçue pour être utilisée dans n'importe quelle condition climatique (même critique) en cas de climat particulièrement défavorable (vent fort, gel) les systèmes de sécurité pourraient se déclencher en provoquant l'arrêt de la chaudière.
- ❖ Si cela se vérifie, contacter le Service d'Assistance Technique et surtout ne pas désactiver les systèmes de sécurité.
- ❖ En cas d'incendie du conduit de fumée se munir d'extincteurs pour étouffer les flammes ou appeler les sapeurs-pompiers.
- ❖ Il faut contacter le Service d'Assistance Technique si l'éventuel blocage de la chaudière, mis en évidence sur l'écran, ne dépend pas d'une maintenance ordinaire non effectuée.

UTILISATION

Ces chaudières doivent être utilisées pour chauffer l'eau à une température qui ne dépasse pas celle d'ébullition mentionnée dans les conditions d'installation.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques		LP 14	LP 20
Poids	kg	220	260
Hauteur	mm	1327	1368
Largeur	mm	533	525
Profondeur	mm	663	941
Diamètre du tuyau d'évacuation des fumées	mm	120	120
Diamètre du tuyau d'aspiration de l'air	mm	60	60
Puissance thermique globale max.	kW	15.3	22.0
Puissance thermique utile max (fournie à l'eau)	kW	14.0	21.0
Puissance thermique globale min.	kW	4.3	4.4
Puissance thermique utile min.	kW	3.9	4.2
Consommation horaire combustible max.	kg/h	3.3	4.7
Consommation horaire combustible min.	kg/h	1.0	1.0
Capacité du réservoir	kg	~ 43	~ 70
Tirage conseillé de la cheminée	Pa	~ 10	~ 10
Puissance électrique nominale	W	970	970
Puissance électrique appareil	W	470	470
Tension nominale	Vac	230	230
Fréquence nominale	Hz	50	50
Diamètre du tuyau d'entrée/sortie de l'eau	“	1	1
Diamètre du tuyau de vidange automatique	“	1/2	1/2
Hauteur d'élévation de la pompe	m	5	5
Pression hydrique max. d'exercice admise	bar	2.5	2.5
Pression hydrique min. d'exercice admise	bar	0.6	0.6

Tests effectués en utilisant des pellets de bois comme combustible certifiés selon la ONORM M7135 DIN PLUS.

Les données reprises ci-dessus sont fournies à titre indicatif et n’engagent en rien. Le fabricant se réserve la faculté d’apporter toute modification nécessaire afin d’améliorer les performances du produit.

LP 14

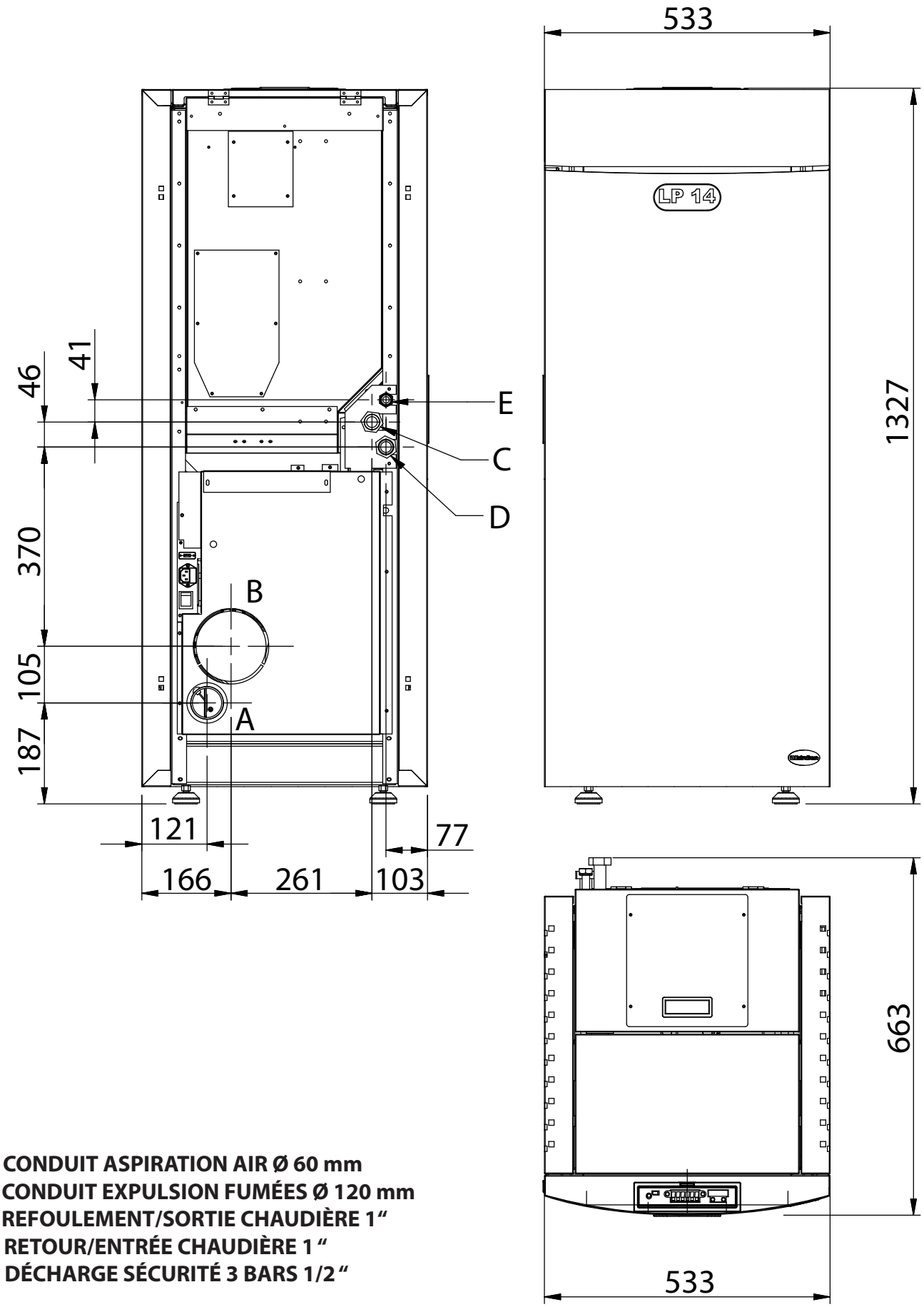

A = CONDUIT ASPIRATION AIR Ø 60 mm
B = CONDUIT EXPULSION FUMÉES Ø 120 mm
C = REFOULEMENT/SORTIE CHAUDIÈRE 1“
D = RETOUR/ENTRÉE CHAUDIÈRE 1 “
E = DÉCHARGE SÉCURITÉ 3 BARS 1/2 “

figure 2.1

LP 20

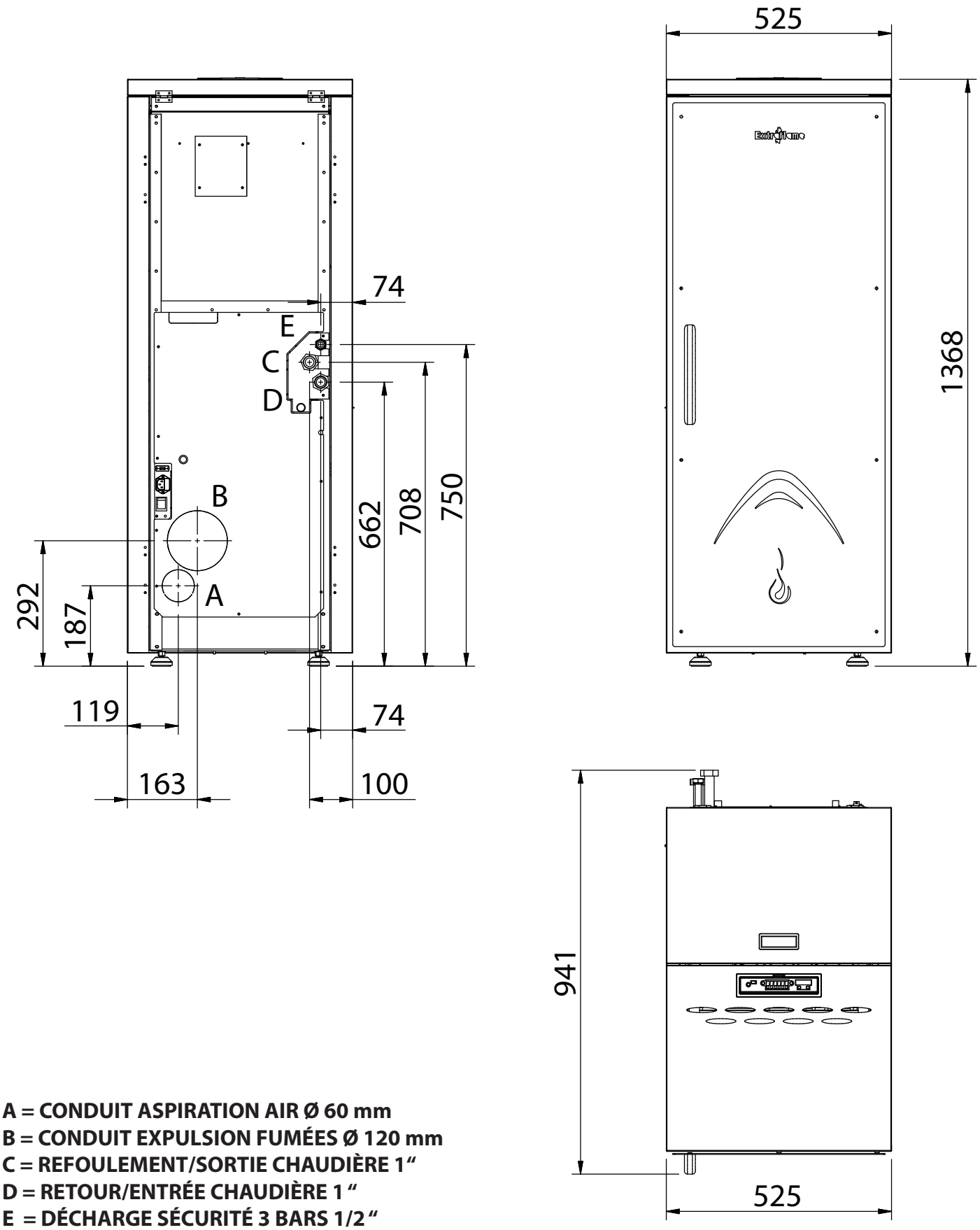

A = CONDUIT ASPIRATION AIR Ø 60 mm
B = CONDUIT EXPULSION FUMÉES Ø 120 mm
C = REFOULEMENT/SORTIE CHAUDIÈRE 1“
D = RETOUR/ENTRÉE CHAUDIÈRE 1 “
E = DÉCHARGE SÉCURITÉ 3 BARS 1/2 “

figure 2.2

LE COMBUSTIBLE

Les pellets sont fabriqués en soumettant à une pression très élevée la sciure, c'est-à-dire les déchets de bois pur (sans vernis), produits par les scieries, les menuiseries et autres activités liées à l'usinage et à la transformation du bois.
Ce type de combustible est absolument écologique puisqu'il n'utilise aucune colle pour le compacter. En effet, la compacité des pellets dans le temps est garantie par une substance naturelle qui se trouve dans le bois : la lignine.
En plus d'être un combustible écologique, puisqu'il exploite au maximum les résidus du bois, le pellet présente aussi des avantages techniques.
La densité du pellet est de 650 kg/m^3 et le contenu en eau représente 8% de son poids. C'est pourquoi il n'est pas nécessaire de sécher le pellet pour obtenir un rendement calorique performant.
Le pellet utilisé devra être conforme aux caractéristiques décrites par les normes :

- **Ö-Norm M 7135**
- **DIN plus 51731**
- **UNI CEN/TS 14961**

Extraflame conseille de toujours utiliser des pellets d'un diamètre de 6 mm. pour ses produits.

ATTENTION !

L'UTILISATION DE PELLETS DE MAUVAISE QUALITÉ OU DE TOUT AUTRE MATÉRIEL ENDOMMAGE LES FONCTIONS DE VOTRE POÊLE ET PEUT ENTRAÎNER LA PERTE DE VALIDITÉ DE LA GARANTIE ET DÉGAGER LE FABRICANT DE TOUTE RESPONSABILITÉ.

figura 3.1

CHARGEMENT DES PELLETS

Lors de la première utilisation, remplir à ras bord le réservoir de pellets, comme illustré en figure.

N.B. Il est important de vérifier périodiquement la quantité de pellets à l'intérieur du réservoir pour éviter qu'il ne se termine complètement et que la chaudière s'éteigne.

MISES EN GARDE

L'utilisation de pellets de mauvaise qualité ou de tout autre matériel peut endommager les fonctions de votre chaudière et en compromettre le fonctionnement: ceci peut entraîner la perte de la garantie et dégage donc le fabricant de toute responsabilité. Extraflame conseille vivement d'utiliser des pellets qui répondent aux caractéristiques décrites par les normes en vigueur.

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

RUPTURE DE L'ASPIRATEUR DES FUMEES

Si l'aspirateur s'arrête, la carte électronique bloque immédiatement la fourniture de pellets.

ARRET DU MOTEUR DE CHARGEMENT DES PELLETS

Si le motoréducteur s'arrête pour n'importe quelle raison, la machine se positionne en alarme et le moteur de la fumée continue à fonctionner pour évacuer tous les gaz de la combustion jusqu'à le poêle n'atteigne le niveau minimum de refroidissement.

MICRO INTERRUPTEUR PORTE

(voir figure 4.5)

Lorsque l'on ouvre la porte du poêle, un micro interrupteur de sécurité bloque l'alimentation de combustible.

ALLUMAGE MANQUE

Si au cours de la phase d'allumage la flamme ne se développe pas, l'appareil procède automatiquement à une autre tentative d'allumage.

ABSENCE TEMPORAIRE DE COURANT

Si le courant fait défaut pour moins de 10 secondes environ, à son retour le poêle reprendra son fonctionnement régulier. Si le manque de courant est supérieur à 10 secondes, à son retour l'alarme "black out"s'activera, en portant le poêle à son refroidissement complet. Une fois achevé le refroidissement il repartira automatiquement.

SECURITE ELECTRIQUE

Le poêle est protégé contre les sauts violents de courant par un fusible général qui se trouve à l'arrière du poêle. (2,5A 250V Retardé).

SECURITE EVACUATION DES FUMEES

Un pressostat électronique bloque le fonctionnement du poêle en le mettant en situation d'alarme.

SECURITE TEMPERATURE RESERVOIR PELLET AU MOYEN DU BULBE 85°C

(voir figure 4.7)

En cas de surchauffe à l'intérieur du réservoir, ce dispositif bloque le fonctionnement du moteur d'alimentation du pellet; le réarmement est de type manuel et il doit être effectué par un technicien autorisé.

Le rétablissement de la sécurité des 85°C ne figure pas en garantie à moins que le Centre d'Assistance ne soit en mesure de déceler la présence d'un composant défectueux.

SECURITE SURCHAUFFE DE L'EAU AU MOYEN DU BULBE 100°C

(voir figure 4.3)

Lorsque la température de l'eau technique à l'intérieur du produit avoisine 100°C, l'alimentation du pellet est bloquée. Si le bulbe se déclenche, le réarmement du dispositif de sécurité est de type manuel et il doit être effectué par un technicien autorisé.

Le rétablissement de la sécurité des 100 °C ne figure pas en garantie à moins que le Centre d'Assistance ne soit en mesure de déceler la présence d'un composant défectueux.

PRESSOSTAT DE MINIMUM ET DE MAXIMUM

(voir figure 4.6)

Un pressostat de minimum et de maximum est installé en série à l'alimentation électrique du moteur pellet. Si la pression dans l'installation est inférieure à 0.6 bar l'alimentation électrique au moteur de l'alimentation du pellet est bloquée. Si la pression dans l'installation dépasse 2.5 bars, le réarmement manuel du pressostat se déclenche: Le réarmement du dispositif de sécurité est de type manuel et il doit être effectué par un technicien autorisé.

Attention: la présence éventuelle d'air dans l'installation pourrait faire intervenir le pressostat soit celui de minimum que celui de maximum. Si le pressostat de minimum intervient en bloquant l'alimentation du pellet dans la machine des alarmes connexes au manque de combustible pourraient avoir lieu.

ATTENTION !

Pour le fonctionnement normal du produit nous conseillons une pression idéale de l'installation à environ 1.1 bars (installation froide), de plus l'absence totale d'air dans l'installation est indispensable. **Extraflame recommande l'installation de dispositifs adéquats d'évent de l'air sur le circuit l'installation. L'opération éventuelle d'évent de l'air de l'installation ou du produit ne figure pas en garantie.**

DISPOSITIFS AUTRES QUE CEUX MENTIONNES SUR LA LISTE

Pendant l'installation du poêle il est OBLIGATOIRE d'insérer sur l'installation un manomètre pour la visualisation de la pression de l'eau.

INSTALLATION ET DISPOSITIFS DE SECURITE

L'installation, les raccordements de l'installation, la mise en service et la vérification du fonctionnement correct devront être effectués dans les règles de l'art, dans le respect total des normes en vigueur, tant nationales que régionales, ainsi que des présentes instructions.

Pour l'Italie, l'installation doit être effectuée par du personnel professionnellement autorisé (loi du 22.01.08 nº 37).

Extraflame S.p.A. décline toute responsabilité quant aux dommages aux choses et/ou personnes provoqués par l'installation.

DISPOSITIFS DE SECURITE POUR INSTALLATION A VASE FERME

Selon la norme UNI 10412-2 (2006) en vigueur en Italie, les installation fermées doivent être dotées de:

- ❖ Soupape de sûreté
- ❖ Thermostat de commande du circulateur
- ❖ Thermostat d'activation de l'alarme acoustique

- ❖ Indicateur de température
- ❖ Indicateur de pression
- ❖ Alarme acoustique
- ❖ Interrupteur thermique automatique de régulation
- ❖ Interrupteur thermique automatique de blocage (thermostat de blocage)
- ❖ Système de circulation
- ❖ Système d'expansion
- ❖ Système de dissipation de sécurité incorporé au générateur avec vanne de décharge thermique (à actionnement automatique), si l'appareil n'est pas doté d'un système de régulation automatique de la température

DISTANCES DES DISPOSITIFS DE SECURITE CONFORMEMENT A LA NORMATIVE

Composant	Distance
Capteurs de sécurité de la température	Sur la machine ou supérieur à 30 cm
Dispositifs absents n'étant pas montés de série (voir tableau page suivante)	Non supérieur à un mètre, sur le tube de refoulement

Les capteurs de sécurité de la température doivent se trouver sur la machine ou à une distance de 30 cm maximum du raccordement de refoulement.

Dans le cas où les générateurs seraient dépourvus de tous les dispositifs, ceux manquants peuvent être installés sur la tuyauterie de refoulement du générateur, à une distance maximale de 1 m de la machine.

Les appareils pour le chauffage à usage domestique à chargement automatique doivent:

- ❖ être dotés d'un thermostat de blocage du combustible (figure 4.1, 4.3), ou bien
- ❖ être dotés d'un circuit de refroidissement prédisposé par le fabricant de l'appareil.
- ❖ Le circuit de refroidissement doit être activé par une soupape de sécurité thermique qui garantisse que la température limite réglementée par la Norme ne soit pas dépassée.
- ❖ Le branchement entre le groupe d'alimentation et la soupape ne doit pas être intercepté.
- ❖ La pression en amont du circuit de refroidissement doit être d'au moins 1.5 bar.

TABLEAU DES DISPOSITIFS DE SECURITE POUR INSTALLATION A VASE CLOS PRESENTS ET NON PRESENTS A BORD DU PRODUIT)

La vanne mélangeuse thermostatique automatique s'applique aux chaudières thermiques à combustible solide puisqu'elle prévient le retour d'eau froide dans l'échangeur (figure 4.8).
Les liaisons 1 et 3 sont toujours ouvertes et, avec la pompe installée sur le retour, elles garantissent la circulation de l'eau à l'intérieur de l'échangeur de la chaudière à biomasse.
Une température de retour élevée permet d'améliorer le rendement, réduit la formation de condensation des fumées et prolonge la durée de vie de la chaudière.
Les vannes en commerce proposent différents tarages, la Société Extraflame conseille d'utiliser le modèle 55°C avec des raccordements hydrauliques de 1". Lorsque la température de tarage de la vanne est atteinte, la liaison 2 s'ouvre et l'eau de la chaudière se dirige vers l'installation par le refoulement.
Extraflame conseille de ne pas utiliser ce dispositif si l'eau chaude sanitaire était produite au moyen d'un échangeur instantané.

TABLEAU DES DISPOSITIFS DE SECURITE POUR INSTALLATION A VASE CLOS PRESENTS ET NON PRESENTS A BORD DU PRODUIT		
		Figure
Soupape de sûreté	*	4.1
Thermostat de commande du circulateur	* (géré par une sonde H_2O et firmware de la carte)	4.1
Thermostat d'activation de l'alarme acoustique	-	-
Indicateur de température	* (écran)	-
Indicateur de pression	-	-
Alarme acoustique	-	-
Interrupteur thermique automatique de régulation	* (firmware écran)	-
Interrupteur thermique automatique de blocage (thermostat de blocage) surchauffe de l'eau	*	4.3
Système de circulation	*	4.2
Système d'expansion	*	4.4
Système de dissipation de sécurité incorporé au générateur avec vanne de décharge thermique (à actionnement automatique), si l'appareil n'est pas doté d'un système de régulation automatique de la température	N'est pas nécessaire dans la mesure où la machine est pourvue d'un système de réglage automatique de la température et d'un interrupteur thermique automatique de blocage.	

De série (*)
Pas de série (-)

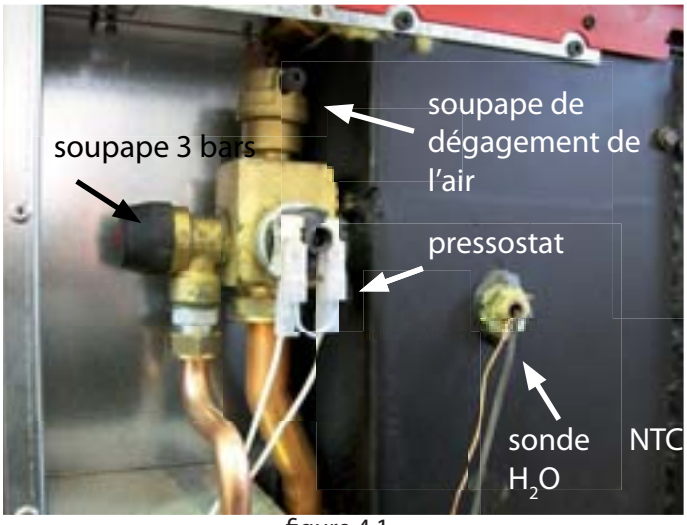

figure 4.1

figure 4.2

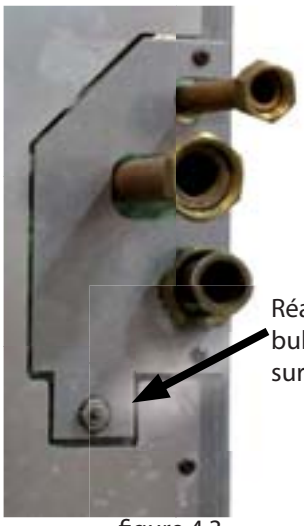

figure 4.3

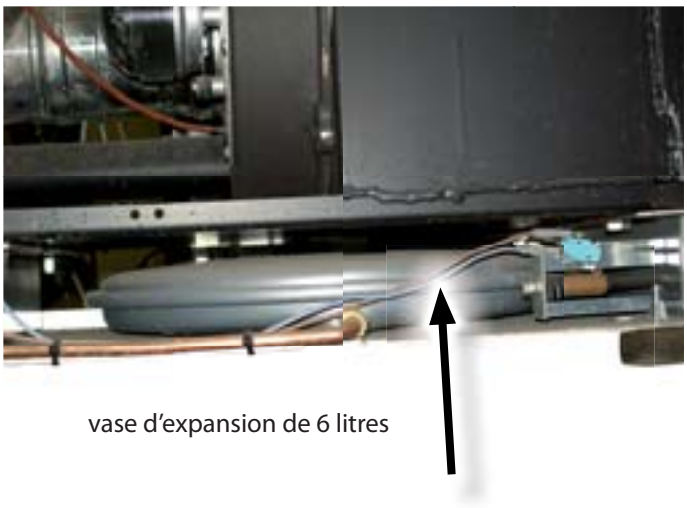

figure 4.4

Détail agrandi du micro interrupteur de sécurité de la porte

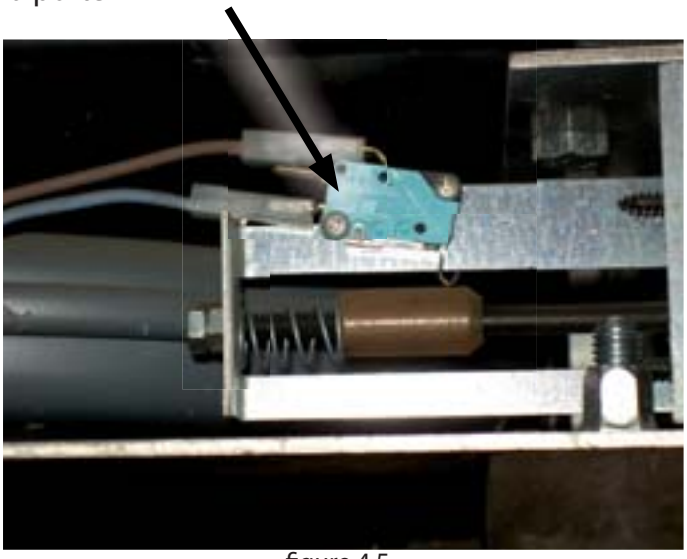

figure 4.5

Pressostat (détail): micro interrupteur de pression maximum

figure 4.6

Pressostat: micro interrupteur de pression minimum

réarmement du bulbe mécanique de surchauffe du réservoir pellet 85° C

figure 4.7

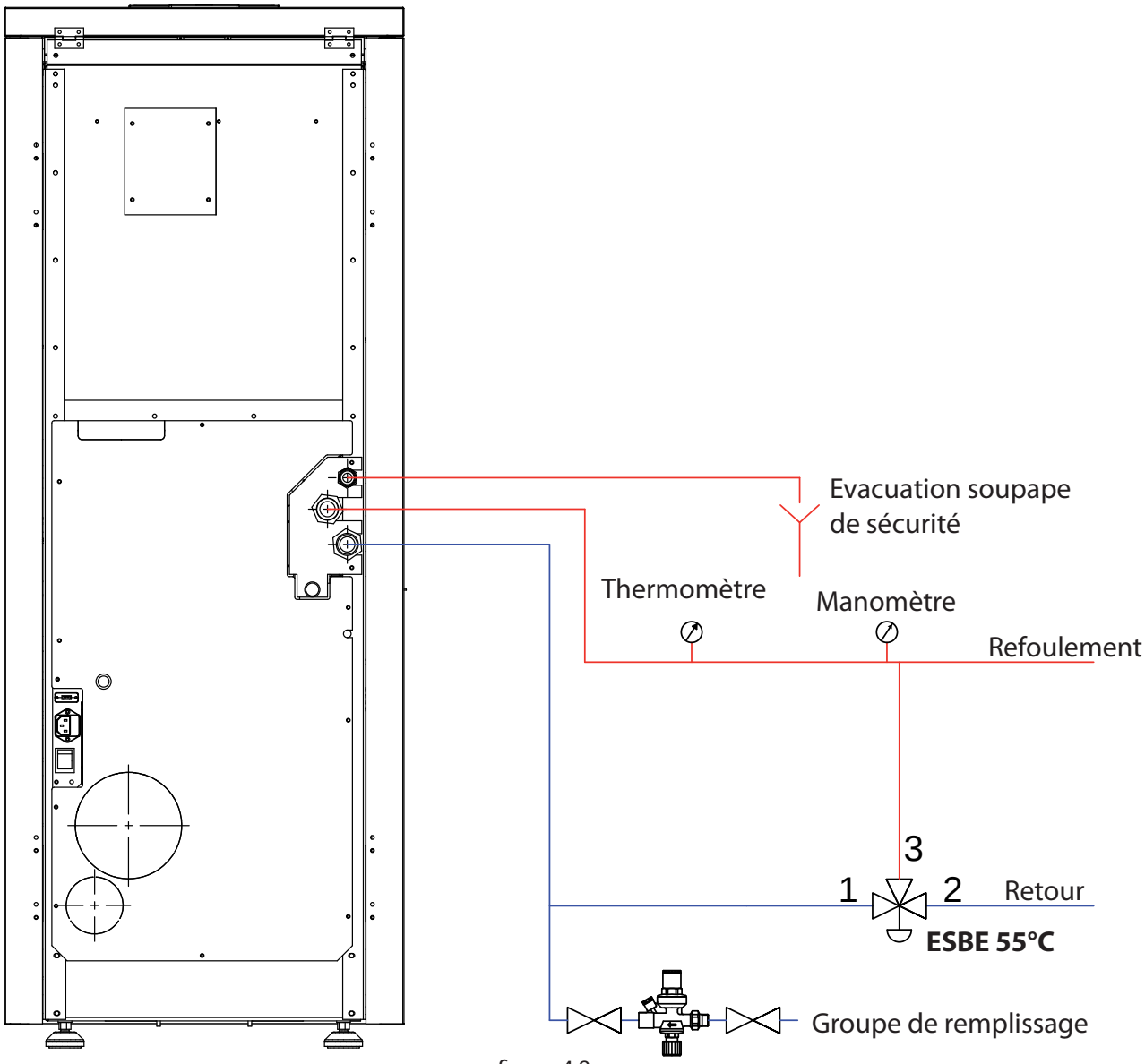
Evacuation soupape
de sécurité
Thermomètre
Manomètre
Refoulement
3
1
2
Retour
ESBE 55°C
Groupe de remplissage

figure 4.8

INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET D'INSTALLATION

L'installation doit être conforme à:

- *UNI 10683 (2005) Générateurs de chaleur alimentés au bois ou par d'autres combustibles solides: installation.*

Les cheminées doivent être conformes à:

- *UNI 9731 (1990) cheminées: classification selon la résistance thermique.*
- *EN 13384-1 (2006) méthode de calcul des caractéristiques thermo-aérauliques des conduits de fumée.*
- *UNI 7129 point 4.3.3 dispositions, règles locales et prescriptions des Sapeurs Pompiers.*
- *UNI 1443 (2005) cheminées: conditions générales.*
- *UNI 1457 (2004) cheminées: conduits internes en terre cuite et céramique.*

GLOSSAIRE

APPAREIL A FOYER FERME
Générateur de chaleur à combustion dont l'ouverture est admise, pendant l'emploi, uniquement pour le chargement du combustible.

BIOMASSE
Matériel d'origine biologique, sauf le matériel incorporé dans des formations géologiques et transformé en fossile.

BIOCOMBUSTIBLE
Combustible produit directement ou indirectement par la biomasse.

CHEMINEE
Conduit vertical ayant pour but de recueillir et d'expulser, à une certaine hauteur du sol, les produits de la combustion provenant d'un seul appareil.

CANAL DE FUMEES OU RACCORDEMENT
Conduit ou élément de raccordement entre un appareil générateur de chaleur et la cheminée pour l'évacuation des produits de la combustion.

CALORIFUGEAGE
Ensemble des systèmes et des matériaux utilisés pour empêcher la transmission de la chaleur à travers une paroi qui divise des milieux à température différente.

FAITE
Dispositif placé au sommet de la cheminée prévu pour faciliter la dispersion des résidus de la combustion dans l'atmosphère.

CONDENSATION
Produits liquides qui se forment lorsque la température des gaz de combustion est inférieure ou égale au point de rosée de l'eau.

GENERATEURS DE CHALEUR
Appareil qui permet de produire l'énergie thermique (chaleur) grâce à la transformation rapide, par combustion, de l'énergie chimique du combustible.

BOUCHOIR
Mécanisme pour modifier la résistance dynamique des gaz de combustion.

SYSTEMES D'EVACUATION DES FUMEES
Installation pour l'évacuation des fumées indépendante de l'appareil constituée d'un raccordement ou canal de fumée, cheminée ou conduit de cheminée individuel et pot de cheminée.

TIRAGE FORCE
Circulation d'air au moyen du ventilateur actionné par un moteur électrique.

TIRAGE NATUREL
Tirage qui a lieu dans une cheminée/ conduit de cheminée à cause de la différence de masse volumétrique existant entre les fumées (chaudes) et l'atmosphère ambiante, sans aucune autre aide mécanique d'aspiration installée à l'intérieur ou au sommet.

ZONE DE RAYONNEMENT
Zone immédiatement contiguë au foyer où se propage la chaleur provoquée par la combustion et dans laquelle ne doit se trouver aucun matériau combustible.

ZONE DE REFLUX
Zone où a lieu l'échappement des produits de la combustion de l'appareil vers le local d'installation.

INSTALLATION

L'installation doit être précédée par une vérification de la position des cheminées, des conduits de cheminée ou terminaux d'échappement des appareils comme:
- ❖ Interdictions d'installation
- ❖ Distances légales
- ❖ Limitations imposées par les règlements administratifs locaux ou prescriptions particulières de l'autorité.
- ❖ Limitations conventionnelles dérivant de règlements de co-propriété, servitudes ou contrats.

INSTALLATIONS ADMISES

Dans le local où doit être installé le générateur de chaleur ne peuvent préexister ou être installés que des appareils fonctionnant de façon étanche par rapport au local ou qui ne mettent pas en dépression le local par rapport au milieu externe.
Uniquement dans les cuisines il est autorisé de mettre des appareils servant à la cuisson des aliments avec leur hotte respective sans extracteur.

INSTALLATIONS NON ADMISES

Dans le local où doit être installé le générateur de chaleur ne peuvent préexister ou être installés:
- ❖ de hottes avec ou sans extracteur
- ❖ de conduits de ventilation type collectif.

Si ces appareils se trouvent dans un local contigu communicant avec le local d'installation, il est interdit d'utiliser en même temps le générateur de chaleur, s'il y a un risque qu'un des deux locaux soit mis en dépression par rapport à l'autre.

BRANCHEMENT AU SYSTEME D'EVACUATION DES FUMEES

CANAL DE FUMEE OU RACCORDS

Pour le montage des canaux de fumées il faudra utiliser des éléments de matériaux non inflammables, aptes à résister aux produits de la combustion et à leurs éventuelles condensations.
Il est interdit d'utiliser des tuyaux métalliques flexibles et en fibrociment pour le branchement des appareils au conduit de cheminée même pour des canaux de fumées préexistants.
Il doit y avoir une solution de continuité entre le canal de fumées et le conduit de cheminée de façon que le conduit de cheminée ne s'appuie pas sur le générateur. Les canaux de fumée ne doivent pas traverser des locaux dans lesquels l'installation d'appareils à combustion est interdite.
Le montage des canaux de fumée doit être effectué afin de garantir l'étanchéité des fumées pour les conditions de fonctionnement de l'appareil, limiter la formation des condensations et éviter de transporter ces dernières vers l'appareil.
On doit éviter dans la mesure du possible le montage de sections horizontales.
Pour des appareils qui doivent rejoindre des échappements au plafond ou au mur, non coaxiaux par rapport à la sortie des fumées de l'appareil, les changements de direction devront être réalisés en utilisant des coudes ouverts non supérieurs à 45° (voir figure ci-après).

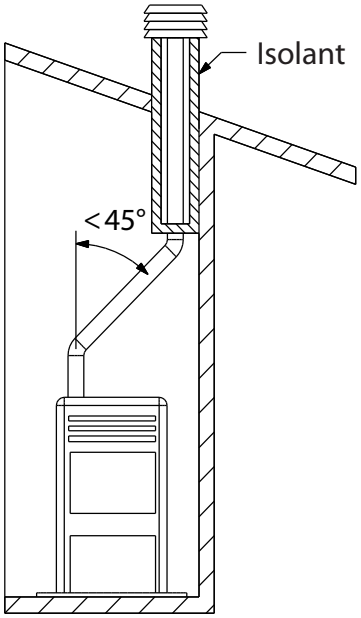

figure 5.1

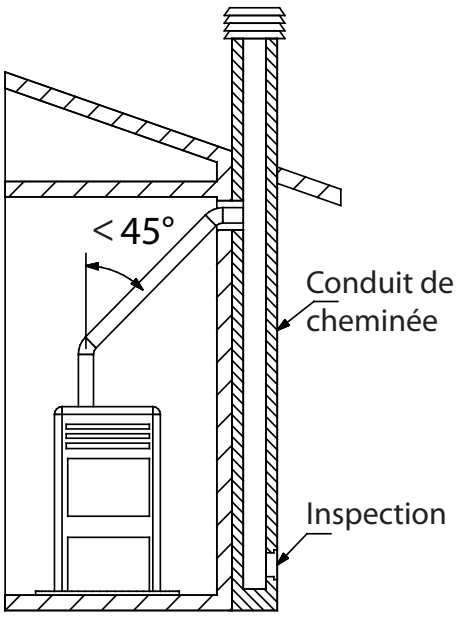

figure 5.2

Pour les appareils générateurs de chaleur munis d'électro-ventilateur pour l'expulsion des fumées, on devra respecter les conditions suivantes :

- ❖ Les sections horizontales devront avoir une pente minimum de 3% vers le haut
- ❖ La longueur de la section horizontale doit être minimale et de toute façon non supérieure à 3 mètres
- ❖ Le nombre de changements de direction y compris par effet de l'utilisation d'élément en "T" ne doit pas être supérieure à 4 (si l'on utilise 4 coudes utiliser des tuyaux à double paroi de 120 mm de diamètre interne).

Dans tous les cas, les conduits de fumée doivent être étanches aux produits de la combustion et des condensations et calorifugés s'ils passent à l'extérieur du local d'installation.
L'utilisation d'éléments en contre-pente est interdite.
Le canal de fumée doit permettre la récupération de la suie ou permettre le ramonage.
Le canal de fumée doit avoir une section constante.
D'éventuels changements de section sont admis au branchement de conduit de cheminée. Il est interdit de faire

passer à l'intérieur des canaux de fumée, même surdimensionnés, d'autres canaux d'adduction d'air et des tuyaux d'installations industrielles.
Le montage de dispositifs de réglage manuel du tirage sur les appareils à tirage forcé n'est pas admis.

CHEMINEE OU CONDUIT DE CHEMINEE INDIVIDUELLE

La cheminée ou le conduit de cheminée doit répondre aux conditions suivantes:

- ❖ ils doivent être étanches aux produits de la combustion, imperméables et calorifugés selon les conditions d'emploi ;
- ❖ Il doivent être réalisés en matériaux adaptés aux sollicitations mécaniques normales, à la chaleur, à l'action des produits de la combustion et aux éventuelles condensations;
- ❖ ils doivent avoir un parcours principalement vertical avec des déviations de l'axe non supérieures à 45°;
- ❖ se trouver à distance adéquate de matériaux combustibles ou inflammables à l'aide d'un matelas d'air ou d'un isolant;

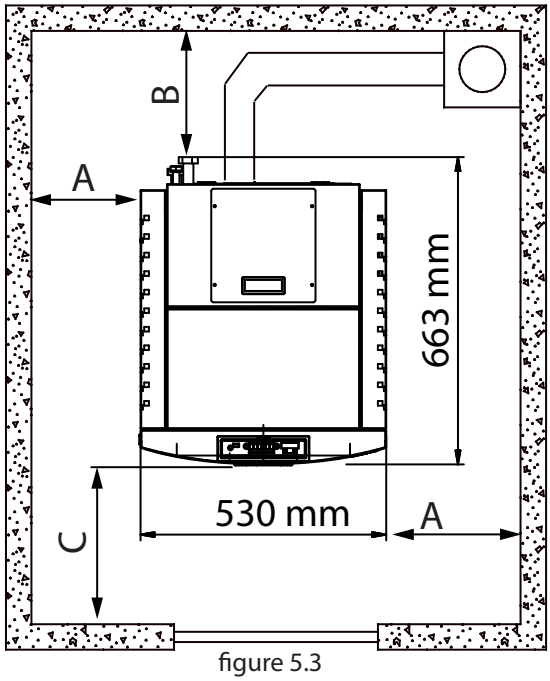

figure 5.3

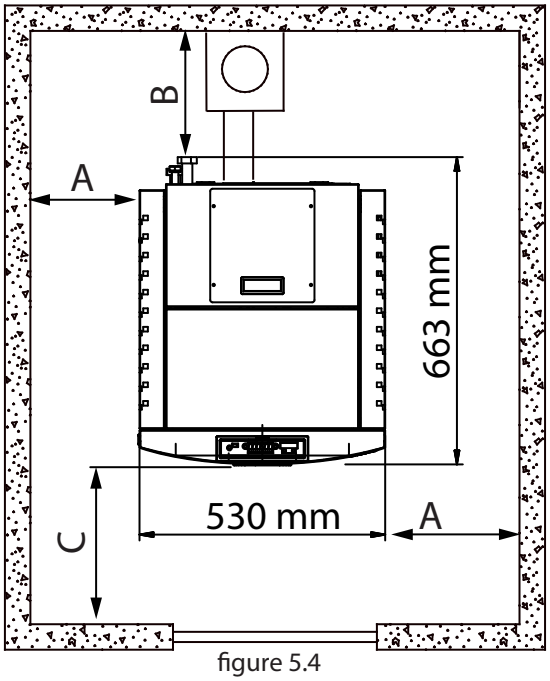

figure 5.4

REFERENCES	
A	500 mm
B	1000 mm
C	1000 mm

- ❖ avoir une section interne préférablement circulaire: les sections carrées ou rectangulaires doivent avoir des angles arrondis avec un rayon égal ou supérieur à 20 mm.
- ❖ avoir une section interne constante, libre et indépendante;
- ❖ avoir les sections rectangulaires avec un rapport maximum entre les côtés de 1,5.

Il est conseillé que le conduit de fumée soit muni d'une chambre de récolte des matériaux solides et des éventuelles condensations, située sous le branchement du conduit de fumée, afin d'être facilement ouvert et inspecté à travers un volet étanche.

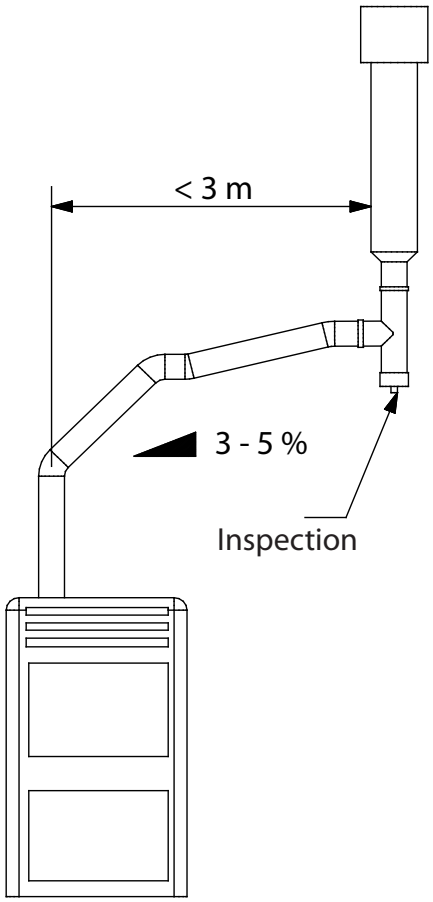

figure 5.5

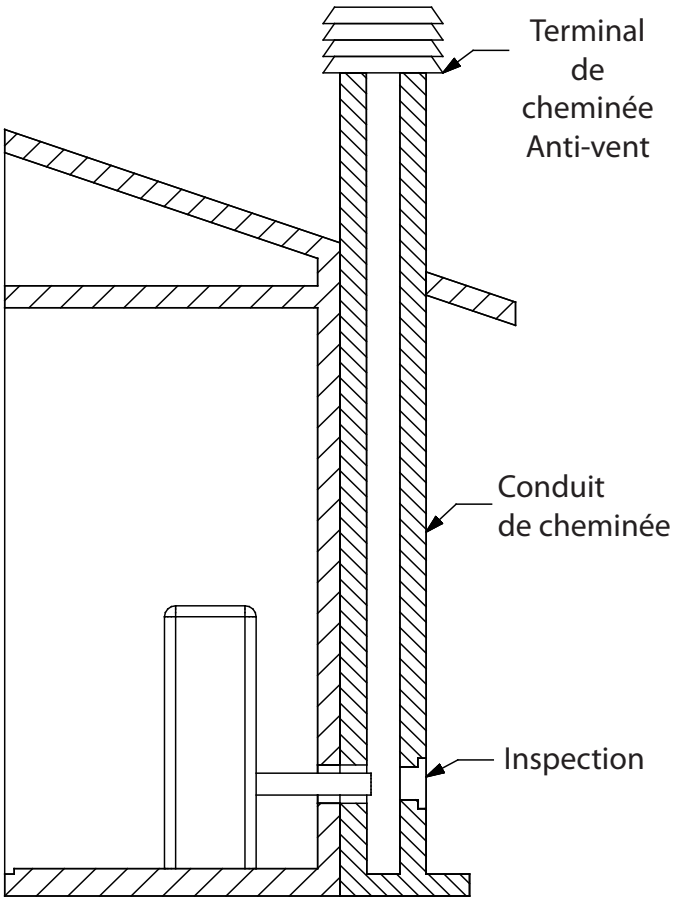

figure 5.6

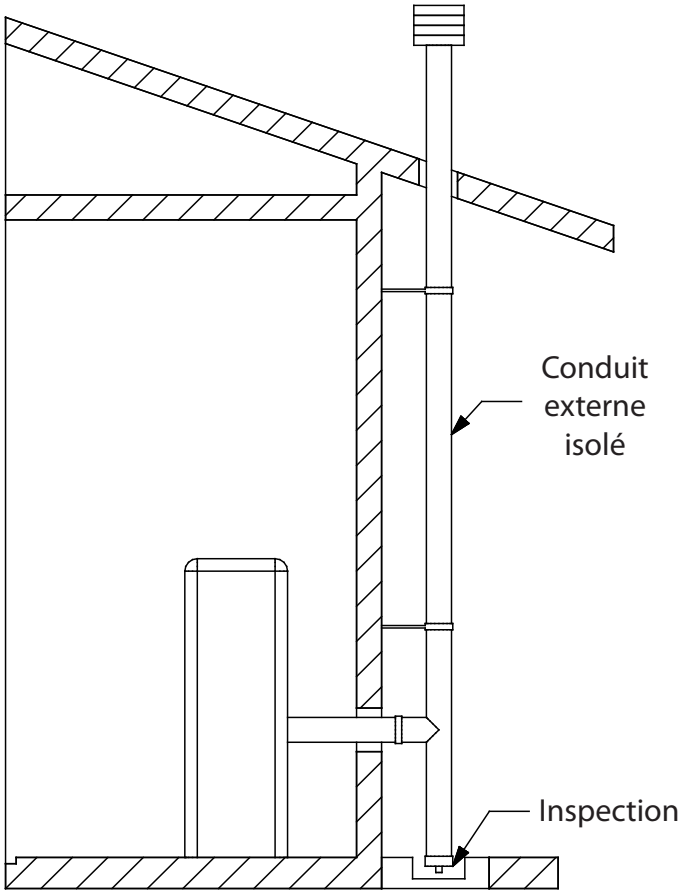

figure 5.7

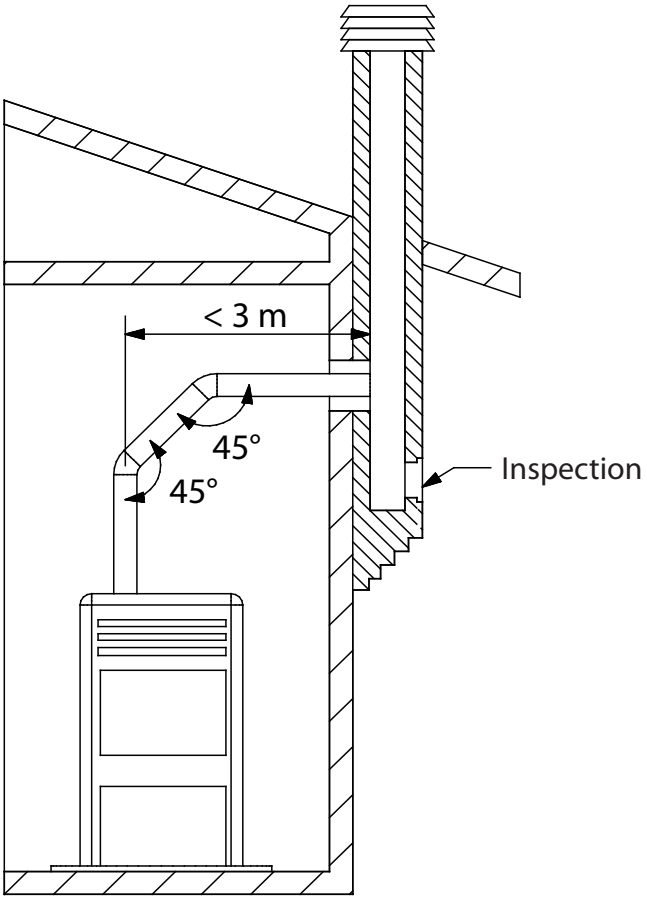

figure 5.8

BRANCHEMENT DE L'APPAREIL AU CONDUIT DE CHEMINEE ET EVACUATION DES PRODUITS DE LA COMBUSTION

Le conduit de cheminée doit recevoir l'évacuation par un seul générateur de chaleur.
L'échappement direct vers des espaces fermés même à ciel libre est interdit.
L'échappement direct des produits de la combustion doit être prévu sur le toit et le conduit de fumée doit avoir les caractéristiques prévues à la section «cheminée ou conduit de fumée individuel».

TERMINAL DE CHEMINEE

Le terminal de cheminée doit répondre aux conditions suivantes:

- ❖ avoir une section interne équivalente à celle de la cheminée;
- ❖ avoir une section de sortie non inférieure au double de la section interne de la cheminée;
- ❖ être construit de façon à empêcher la pénétration dans la cheminée de la pluie, de la neige, de corps étrangers et de façon à ce qu'en cas de vent de toute direction et inclinaison, l'échappement des produits de la combustion soit de toute façon assuré.
- ❖ être positionné de façon à garantir une juste dispersion et dilution des produits de la combustion et de toute façon en dehors de la zone de reflux où se forment plus facilement des contre pressions. Cette zone a des dimensions et des conformations différentes en fonction de l'angle d'inclinaison de la couverture, il est donc nécessaire d'adopter les hauteurs minimales indiquées dans les schémas de la figure ci-dessous.
- ❖ Le terminal de cheminée ne doit comporter aucun moyen mécanique d'aspiration.

TOIT PLAT

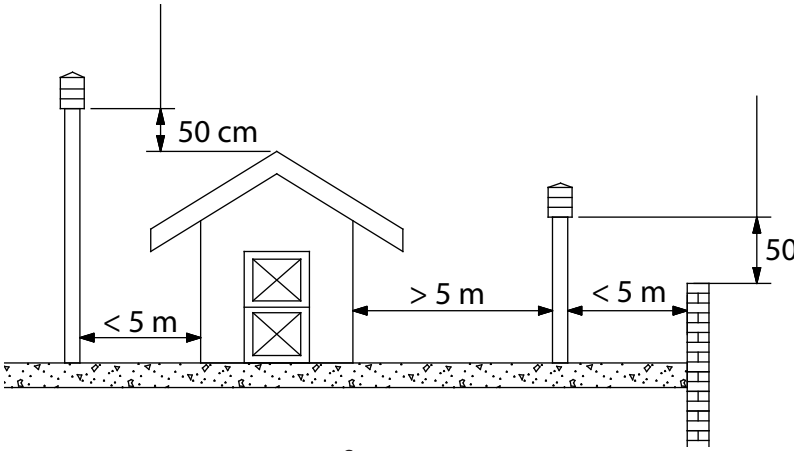

figure 5.9

TOIT INCLINE

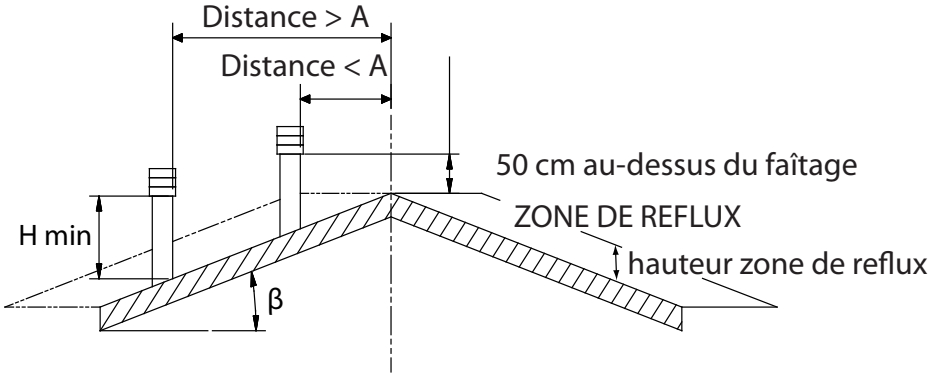

figure 5.10

TERMINAUX DE CHEMINEE, DISTANCES ET EMPLACEMENTS		
Inclinaison du toit	**Distance entre le faîtage et le terminal de la cheminée**	**Hauteur minimum de la cheminée (à partir de l'embouchure)**
β	**A (m)**	**H (m)**
15°	< 1,85	0,50 m au-dessus du faîtage
	> 1,85	1,00 m du toit
30°	< 1,50	0,50 m au-dessus du faîtage
	> 1,50	1,30 m du toit
45°	< 1,30	0,50 m au-dessus du faîtage
	> 1,30	2,00 m du toit
60°	< 1,20	0,50 m au-dessus du faîtage
	> 1,20	2,60 m du toit

BRANCHEMENT A PRISES D'AIR EXTERNES

L'appareil doit pouvoir disposer de l'air nécessaire pour garantir son fonctionnement régulier grâce à des prises d'air externe Les prises d'air doivent répondre aux conditions suivantes:

1. avoir une section libre totale d'au moins 80 cm^2.
2. elles doivent être protégées par une grille, un filet métallique ou une protection adaptée pourvu qu'elle ne diminue pas la section minimum comme au point 1 et positionnée de façon à éviter qu'elles puissent être obstruées.

Si l'air de combustion est prélevé directement de l'extérieur grâce à un tube, il faut prédisposer à l'extérieur une courbe vers le bas ou bien une protection contre le vent sans y ajouter aucune grille ou élément similaire. (nous conseillons d'effectuer toujours la prise d'air communicante directement avec l'ambiance d'installation même si l'air est prélevé à l'extérieur grâce à un tube). L'afflux de l'air peut être obtenu aussi d'un local contigu à celui de l'installation pourvu que le flux puisse advenir librement à travers des ouvertures permanentes communicantes avec l'extérieur.
Le local contigu par rapport au local d'installation de ne doit pas être mis en dépression par rapport au milieu externe par effet du tirage contraire provoqué par la présence dans ce local d'un autre appareil d'utilisation ou de dispositif d'aspiration. Dans le local contigu les ouvertures permanentes doivent répondre aux conditions décrites ci-dessus. Le local contigu ne peut être utilisé comme garage, entrepôt de matériel combustible ou toute activité à risque d'incendie.

CALORIFUGEAGES, FINITIONS, REVETEMENTS ET CONSEILS DE SECURITE

Indépendamment des matériaux avec lesquels ils sont réalisés, les revêtements doivent constituer une construction autoportante par rapport au bloc chauffant et ne pas être en contact avec ce dernier.
La poutre et les finitions en bois ou en matériaux combustibles doivent être situés à l'extérieur de la zone de rayonnement du foyer ou isolés de façon appropriée.
Au cas où dans l'espace au-dessus du générateur il y ait une couverture en matériel combustible ou sensible à la chaleur on doit insérer un diaphragme de protection en matériel isolant et non combustible.
Les éléments en matériel combustible ou inflammable comme des meubles en bois, des rideaux, etc. directement exposés au rayonnement du foyer, doivent être positionnés à distance de sécurité. L'installation de l'appareil doit garantir l'accès facile pour le nettoyage de l'appareil lui-même, des conduits des gaz d'échappement et du conduit de cheminée.

REGLEMENTATIONS NATIONALES, REGIONALES, PROVINCIALES ET COMMUNALES

Il faut respecter toutes les lois et réglementations nationales, régionales, provinciales et communales existants dans le pays où a été installé l'appareil.

INSTALLATION HYDRAULIQUE

Ce chapitre décrit quelques concepts qui font référence à la norme italienne UNI 10412-2 (2006). Comme déjà indiqué précédemment, lors de l'installation, il faudra respecter toutes les normes éventuelles nationales, régionales, départementales, communales en vigueur dans le pays où l'appareil sera installé.

TYPOLOGIE D'INSTALLATION

Il existe 2 différents types d'installations: installation à vase ouvert et installation à vase fermé.
Le produit a été projeté et réalisé pour travailler avec des installations à vase fermé.

INSTALLATION A VASE FERME POUR APPAREILS A CHARGEMENT AUTOMATIQUE

Installation où l'eau contenue n'est pas en communication directe ou indirecte avec l'atmosphère. En général, l'installation à vase fermé est dotée d'un des dispositifs d'expansion suivants:

- ❖ Vase d'expansion fermé préchargé, avec membrane imperméable au passage des gaz.
- ❖ Système d'expansion fermé automatique avec compresseur et membrane imperméable au passage des gaz.
- ❖ Système d'expansion fermé automatique, avec pompe de transfert et membrane imperméable au passage des gaz.
- ❖ Système d'expansion sans diaphragme.

GENERALITES

Les installations fermées doivent être dotées de:

- ❖ Soupape de sûreté
- ❖ Thermostat de commande du circulateur
- ❖ Thermostat d'activation de l'alarme acoustique
- ❖ Indicateur de température
- ❖ Indicateur de pression
- ❖ Alarme acoustique
- ❖ Interrupteur thermique automatique de régulation
- ❖ Interrupteur thermique automatique de blocage (thermostat de blocage)
- ❖ Système de circulation
- ❖ Système d'expansion
- ❖ Système de dissipation de sécurité incorporé au générateur avec vanne de décharge thermique (à actionnement automatique), si l'appareil n'est pas doté d'un système de régulation automatique de la température

Les capteurs de sécurité de la température doivent se trouver sur la machine ou à une distance de 30 cm maximum du raccordement de refoulement.
Dans le cas où les générateurs seraient dépourvus de tous les dispositifs, ceux manquants peuvent être installés sur la tuyauterie de refoulement du générateur, à une distance maximale de 1 m. de la machine.
Les appareils pour chauffage de type domestique à chargement automatique doivent être dotés d'un thermostat de blocage du combustible ou d'un circuit de refroidissement prévu par le fabricant de l'appareil, actionné par une soupape de sécurité thermique capable de garantir que la température limite configurée selon la norme ne soit pas dépassée. Le branchement entre le groupe d'alimentation et la soupape ne doit pas être intercepté. La pression en amont du circuit de refroidissement doit être d'au moins 1.5 bars.

CONTROLES AU PREMIER ALLUMAGE

Avant de brancher la chaudière prévoir:
a) un lavage soigné de toute la tuyauterie de l'installation afin d'enlever éventuels résidus qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de certain composant de l'installation (pompe, vannes, etc.).
b) un contrôle pour vérifier que la cheminée ait un tirage adéquat, qu'il n'ait pas d'étranglement et qu'aucune autre évacuation venant d'autres appareils ne soit insérée dans le même conduit.
Ceci pour éviter des augmentations de puissance non prévues. Uniquement après ce contrôle, il est possible de monter le raccord cheminée entre la chaudière et le tuyau d'évacuation des fumées.
Nous conseillons un contrôle des raccords avec les conduits de la fumée préexistants.

CARACTERISTIQUES DE L'EAU D'ALIMENTATION

Les caractéristiques chimiques et physiques de l'eau de l'installation et d'intégration sont fondamentales pour le bon fonctionnement et la durée de la chaudière.
Parmi les inconvénients provoqués par une mauvaise qualité de l'eau d'alimentation, le plus fréquent est l'incrustation des superficies de l'échangeur thermique.
Moins fréquente mais également grave è la corrosion des superficies côté eau de tout le circuit.
Il est bien connu que les incrustations calcaires à cause de leur basse conductivité thermique réduisent de beaucoup l'échange thermique même en présence de quelques millimètres, déterminant de très nuisibles réchauffements localises. Il est donc conseillé d'effectuer un traitement de l'eau dans les cas suivants:
a) dureté élevée de l'eau disponible (supérieure à 20°f)
b) installations très étendues
c) grande quantité d'eau réintégrée par suite de fuites
d) remplissages successifs dus aux travaux d'entretien sur l'installation
Pour le traitement des eaux d'alimentation des installations thermiques il est conseillé se s'adresser toujours à des sociétés spécialisées.

REMPLISSAGE DE L'INSTALLATION

Une fois effectués les raccordements hydrauliques on peut procéder au branchement de l'installation.
Ouvrir toutes les soupapes de dégagement d'air des radiateurs, de la chaudière et de l'installation.
Ouvrir graduellement le robinet de remplissage en s'assurant que les soupapes de dégagement de l'air fonctionnent normalement. Au moyen du manomètre contrôler que l'installation résulte en pression. Dans le cas d'installation à vase fermé atteindre la pression d'environ 0,11 - 0,12 MPa (1,1 – 1,2 bars). Refermer le robinet de remplissage et purger se nouveau l'air de la chaudière au moyen de la soupape de dégagement.

FONCTIONNEMENT DU PRODUIT

PANNEAU DE COMMANDES

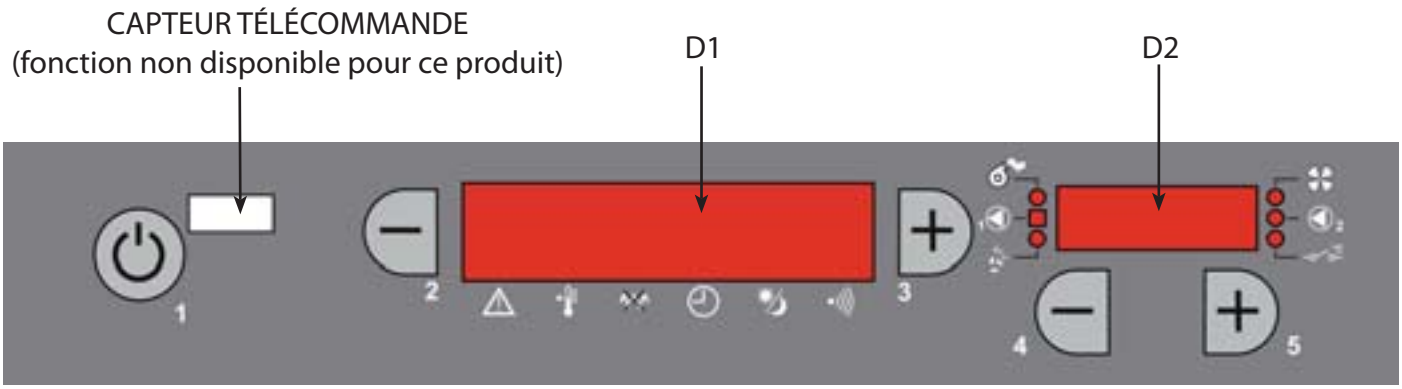

figure 7.1

1 ⇨ BOUTON ON/OFF

Appuyer sur le bouton 1 pour pouvoir allumer et éteindre automatiquement le poêle.

4-5 ⇨ PUISSANCE DE FONCTIONNEMENT

Les boutons 4 et 5 permettent de régler la puissance calorique

Afficheur D1 pour visualiser les différents messages.
Afficheur D2 pour visualiser la puissance configurée.

SÉLECTION DE LA LANGUE

Pour sélectionner la langue souhaitée, suivre la procédure suivante:

1. Retirer et rebrancher l'alimentation du poêle à l'aide de l'interrupteur général ou du câble d'alimentation.
2. Le poêle affichera dans l'ordre, avant d'arriver à "**ÉTEINT**", les indications suivantes:

❖ Version microprocesseur (**LP_V8** ou suivantes)
❖ Sélection du Mode (**HIVER** comme configuré en usine)
❖ Langue (**LANGUE**)
❖ Réglage du jour et de l'heure actuelle (**HORLOGE**)
❖ Niveau (NIVEAU configuration réservée à un technicien autorisé)

3. Au moment où apparaît le texte "LANGUE", appuyer sur le bouton 5 pour accéder au mode de réglage.
4. Sur l'écran D1 apparaîtra la langue actuellement sélectionnée alors que l'écran D2 affichera "**LANG**": à l'aide des touches 2 et 3, sélectionner la langue parmi celles disponibles: **ITALIANO – ENGLISH – DEUTSCH – FRANCAIS – ESPANOL – NEDERLANDS – PORTUGUES – SUOMI – NORSK**
5. Après avoir sélectionné la langue souhaitée, appuyer sur le bouton 1 pour sortir et confirmer.

REGLAGE DU JOUR ET DE L'HEURE ACTUELLE

Procédure de commandes

1. Retirer et rebrancher l'alimentation du poêle à l'aide de l'interrupteur général ou du câble d'alimentation.
2. Le poêle affichera d'abord la version du microprocesseur (**LP_V8** ou suivantes), le texte "**TIME**","**LI 3**" et ensuite "**OFF**".
3. Au moment où apparaît le texte "**TIME**", appuyer sur le bouton 5 pour accéder au mode de réglage.
4. Sur l'afficheur D1 apparaîtra un jour de la semaine (de DAY1 à DAY7): avec les touches 2 et 3, configurer le jour actuel et confirmer avec le bouton 5.

Affichage D1	Signification
DAY 1	Lundi
DAY 2	Mardi
DAY 3	Mercredi
DAY 4	Jeudi
DAY 5	Vendredi
DAY 6	Samedi
DAY 7	Dimanche

5. Sur l'afficheur D1 apparaîtra l'horaire actuel, les heures clignotent et les minutes sont fixes : avec les touches 2 et 3, régler les heures et ensuite confirmer avec la touche 5.
6. Les heures seront alors fixes et les minutes commenceront à clignoter : avec les touches 2 et 3, régler les minutes.

Pour retourner à la sélection des heures, appuyer à nouveau sur le bouton 4 ou sortir et confirmer avec le bouton 1.

MODE

Le poêle est prévu pour recevoir quelques thermostats extérieurs supplémentaires qui permettent d'adapter et de régler son fonctionnement en fonction des exigences de l'installation.
Les modes de fonctionnement "Hiver", "Hiver sanitaire" et "Eté" sont prévus pour l'utilisation des thermostats.
Si l'on n'utilise pas de thermostats, quelle que soit la modalité, le fonctionnement de la machine restera le même. Les thermostats extérieurs devront être raccordés au bornier situé à l'arrière du poêle.
L'installateur doit vérifier la correcte mise à la terre du dispositif supplémentaire appliqué au poêle. Le cas échéant, procéder à une mise à la terre supplémentaire. Faire particulièrement attention à ce que les

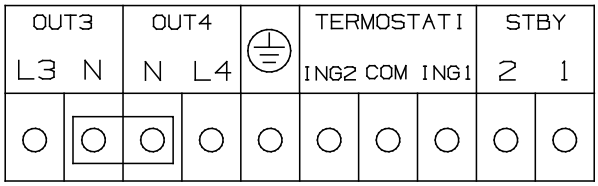

figure 7.2

câbles n'entrent pas en contact avec des parties chaudes.
Sur la paroi arrière du réservoir, immédiatement au-dessus du bornier, se trouvent 4 orifices pour la fixation des guide-câbles fournis dans le sachet des accessoires.

THERMOSTAT	SORTIE RELATIVE	CONTACT	SIGNIFICATION	VISUALISATION
ING 1 (T1)	OUT 4	Fermé	Demande de chaleur	t1 éteint sur l'écran D2
		Ouverte	Absence de demande de chaleur	t1 allumé sur l'écran D2
ING 2 (T2)	OUT 3	Fermé	Demande de chaleur	t2 éteint sur l'écran D2
		Ouverte	Absence de demande de chaleur	t2 allumé sur l'écran D2

ING1 (T1) ⇨ entrée raccordement entre les bornes ING1 et COM du bornier
ING2 (T2) ⇨ entrée raccordement entre les bornes ING2 et COM du bornier

Les états des sorties indiqués sur le tableau ci-dessous doivent être considérés valables uniquement quand la pompe fonctionne (température de l'eau supérieure au seuil anti-condensation).

Fonctionnement avec configuration standard comme en usine MODALITE HIVER		
État Bornes	État sorties	Etat chaudière
ING1 et ING2 fermés (pontés comme en usine)	OUT4 activée (230 V, 50 Hz) OUT3 activée (230 V, 50 Hz)	Chaudière allumée

SELECTION MODALITE

1. Retirer et rebrancher l'alimentation du poêle à l'aide de l'interrupteur général ou du câble d'alimentation.
2. Le poêle affichera dans l'ordre, avant d'arriver à "OFF", les indications suivantes:

❖ Version microprocesseur (LP_V... ou suivantes)
❖ Sélection Mode (HIVER comme configuré en usine)
❖ Langue (LANGUE)
❖ Réglage du jour et de l'heure actuelle (HORLOGE)
❖ Niveau (NIVEAU configuration réservée à un technicien autorisé)

3. Au moment où apparaît le texte "HIVER", appuyer sur le bouton 5 pour accéder au mode de réglage.
4. Sur l'écran D1 apparaîtra le mode actuellement sélectionné alors que l'écran D2 affichera "Mod-": à l'aide des touches 2 et 3, sélectionner le mode parmi ceux disponibles: HIVER / ÉTÉ / HIVER- HIVER SANITAIRE
5. Après avoir sélectionné le mode souhaité, appuyer sur le bouton 1 pour sortir et confirmer.

MODE HIVER

Le poêle fonctionne en contrôlant les deux thermostats: seulement quand les deux thermostats sont satisfaits, le poêle s'éteint après un retard de 15 minutes en affichant sur l'écran "TOFF".

MODE HIVER-ECS

La chaudière travaille en contrôlant les deux thermostats, mais en ce cas **l'entrée ING2 est prioritaire par rapport à ING1**. Lorsque l'entrée ING2 doit etre satisfaite l'écran affiche SANITAIRE.
Seulement quand les deux thermostats sont satisfaits, le poêle s'éteint après un retard de 15 minutes en affichant sur l'écran "**TOFF**".

MODE ÉTE

La chaudière travaille en contrôlant seulement l'état de l'entrée prioritaire ING2, l'état de l'entrée ING1 est complètement ignoré et par suite également la sortie OUT_4 est toujours désactivée. Lorsque le thermostat résulte satisfait la chaudière s'éteint sans aucun retard en affichant sur l'écran "**TOFF**".

Caractéristiques électriques dispositifs externes applicables:

❖ Tension maximale: 230 V
❖ Fréquence: 50 Hz
❖ Puissance maximale par canal: 250 W

ZONE DE SECURITE

Cette fonction s'active dans le cas où la température de l'eau dans la chaudière dépasse 85°C: même s'il n'y a pas de demande de chaleur, la pompe /commande électro-thermique relative aux zones commandées par OUT4 et OUT3 s'active.
L'arrêt de la pompe / commandes électro-thermique se produira quand la température diminue.
Il est fondamental que l'installateur prévoit la présence d'une zone de chauffage importante dans la maison où au moins un radiateur n'est jamais fermé.
L'absence d'une zone d'évacuation peut entraîner une surchauffe de la chaudière et activer les sécurités mécaniques. Les sorties effectuées par le service d'Assistance Technique Extraflame pour

le déblocage de ces sécurités seront à la charge du client.

FONCTIONNEMENT THERMOSTAT EXTERIEUR EN MODE STBY/TOFF

La fonction Stby éteint la chaudière lorsque le thermostat supplémentaire externe est satisfait.

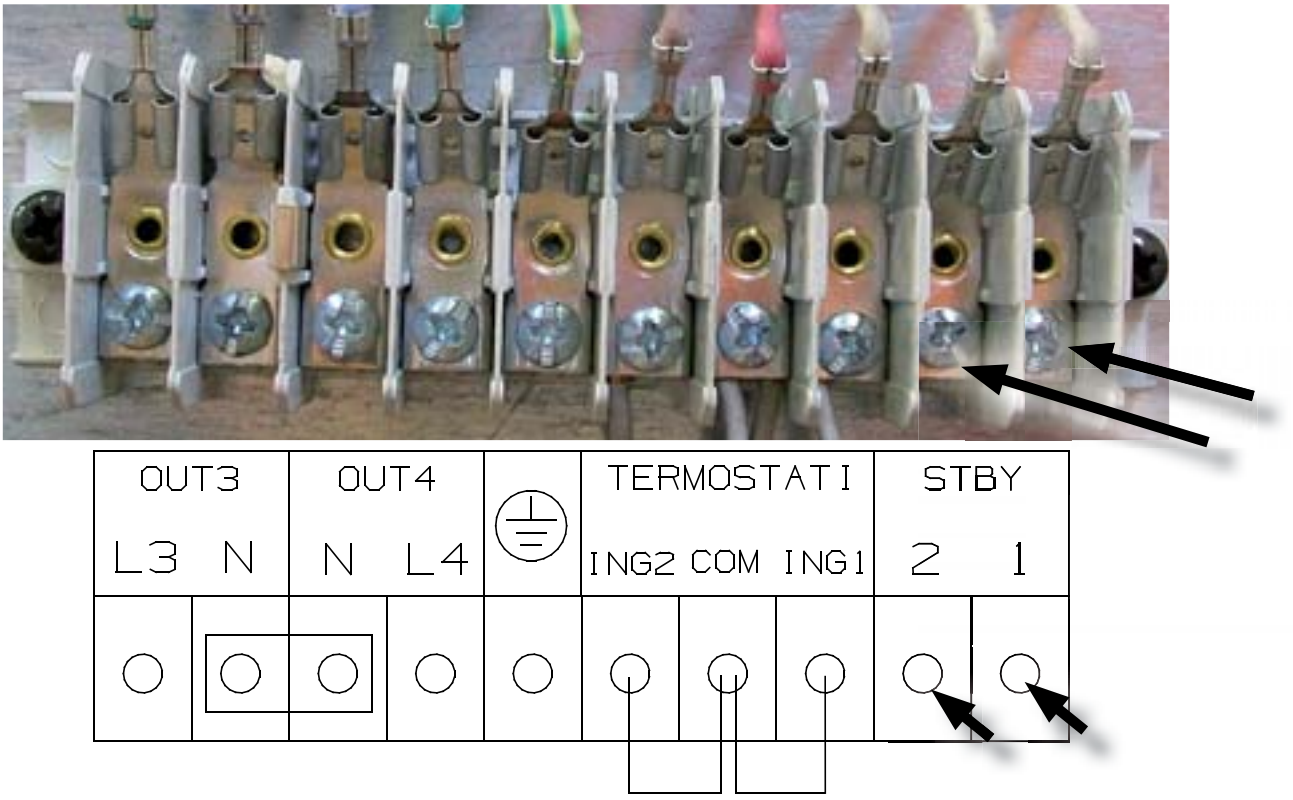

1. Raccorder un thermostat extérieur aux contacts 1 et 2 STBY de la carte.

BRANCHEMENT THERMOSTAT	ETAT CONTATCT	FONCTIONNEMENT DU POÊLE
STBY 2 1	OUVERT = DEMANDE	ALLUMAGE
	FERME = PAS DE DEMANDE	ARRÊT

2. Quand le thermostat mécanique atteint la température souhaitée, le poêle passe en phase "**STBY-TOFF**" en s'éteignant automatiquement (**contact extérieur fermé**) et sans aucun retard.

3. Quand le contact extérieur s'ouvrira à nouveau, la chaudière s'allumera à nouveau en mode automatique.

N.B. Pour utiliser cette fonction, il faut laisser connectés les dispositifs de pontage sur la partie arrière du poêle aux entrées ING1 et ING2.

CYCLE DE FONCTIONNEMENT

INSTRUCTIONS DE BASE

Le poêle que vous avez acheté utilise comme combustible des pellets. Ce type de matériel est obtenu à partir des copeaux naturels de l'usinage du bois. A travers un processus spécial qui ne requiert aucun liant ou additif, les copeaux sont comprimés dans des machines industrielles à une pression élevée et se transforment en pellets solides de bois. IL EST INTERDIT de brûler des matières premières non pelletisées dans notre poêle. Le non respect de ces prescriptions provoque la perte de validité de toutes les garanties et pourrait nuire à la sécurité de l'appareil.

Au cours des deux-trois premiers allumages du poêle, il faut faire attention aux conseils suivants:

- ❖ aucun enfant ne doit être présent parce que les vapeurs émises peuvent être nocives pour la santé. Les adultes aussi devraient éviter de rester dans le local pendant une période prolongée.
- ❖ Ne pas toucher les superficies car elles pourraient encore être instables.
- ❖ Bien aérer le local plusieurs fois.
- ❖ Le durcissement des superficies s'achève après quelques chauffages.
- ❖ Cet appareil ne doit pas être utilisé comme incinérateur de déchets.

Avant d'allumer la chaudière, il faut vérifier les points suivants:

- ❖ le réservoir doit être rempli de pellets
- ❖ la chambre de combustion doit être propre
- ❖ le brasier **doit être complètement dégagé et propre**
- ❖ vérifier la fermeture hermétique de la porte feu et du tiroir des cendres
- ❖ vérifier que le câble d'alimentation soit correctement connecté
- ❖ l'interrupteur bipolaire sur la partie arrière droite doit être situé sur 1

Le processus de fonctionnement suivra les phases suivantes:

1.Nettoyage de la trappe (coups de la trappe en automatique)
2. Allumage
3.Démarrage
4.Fonctionnement
5.Arrêt

ALLUMAGE

A. Appuyer la touche 1 pendant 3 secondes.

Après un check-up d'environ 8 secondes, la machine commencera par nettoyer le brasier, en effectuant quelques coups de la trappe, pour ensuite commencer le processus d'allumage, en suivant ces 3 phases:

1.Alimentation à la bougie
2.Alimentation au moteur d'alimentation pellet
3.Démarrage du moteur de la fumée.

Si après un maximum de 18 minutes la machine ne s'est pas encore allumée, s'activera l'alarme de "allumage non effectué".
En cas d'alarme pour allumage non effectué suivre les phases suivantes:
1.Attendre 10 minutes minimum sans appuyer sur aucune touche de l'écran, dans la mesure où nous avons un retard de sécurité de 10 minutes. Si l'on appuie une touche pendant les 10 minutes de retard, le retard

recommencera le cycle de 10 minutes du début.
2.Ouvrir la porte et vider le pellet du brasier

ATTENTION!

N.B. EVITER ABSOLUMENT DE REMETTRE LE PELLET DU BRASIER DANS LE RESERVOIR

3.Refermer la porte
4.Appuyer la touche 1 pendant 3 secondes.

Après un check-up d'environ 8 secondes, la machine commencera par nettoyer le brasier, en effectuant quelques coups de la trappe, pour ensuite commencer le processus d'allumage, en suivant ces 3 phases:

1.Alimentation à la bougie
2.Alimentation au moteur d'alimentation pellet
3.Démarrage du moteur de la fumée.

Si l'allumage s'active, après une reconnaissance de la flamme, la machine se positionnera automatiquement sur la troisième phase: le démarrage.
Les délais pour la reconnaissance de la flamme peuvent varier en fonction du type de combustible et de l'installation du produit lui-même.

N.B. Les délais étant variables, il n'existe pas des délais précis et définis.

MISE EN MARCHE

La phase de "démarrage" est complètement automatique et se fait en un temps déterminé. Cette phase est nécessaire pour "porter" la machine à son régime.

FONCTIONNEMENT

Pendant la phase de "fonctionnement" l'utilisateur peut configurer la puissance du produit, par l'intermédiaire de la touche 4 pour la diminuer et la touche 5 pour l'augmenter.
Plus la puissance est élevée, plus rapidement le produit même mettra à régime l'installation.

ATTENTION !!

1. N'utiliser aucun liquide inflammable pour l'allumage
2. Au cours du remplissage, veiller à ce que le sac de pellets n'entre pas en contact avec le poêle bouillant

N.B. En cas d'allumages manqués répétés, contacter un technicien autorisé.

ARRET

Un fois atteinte la configuration de l'eau souhaitée la machine se mettra en phase d'arrêt en affichant "H Off". Dans le cas de thermostats externes connexes à la machine, nous vous prions de consulter le tableau à la page suivante.

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU

L'appareil offre la possibilité de contrôler la température de l'eau à travers une sonde digitale qui règle automatiquement le fonctionnement de la machine quand elle s'approche de la température souhaitée.

1. Une fois la chaudière mise en route et entrée dans la phase de fonctionnement normal sur l'écran D1 apparaît la température de l'eau alors que sur l'écran D2 apparaît la puissance configurée.
2. À l'aide des boutons 2 et 3, régler la température souhaitée de l'eau. Au cours du réglage, sur l'afficheur D1 clignotera "**SET**" et la température à configurer (la valeur a une excursion maximale de 60 à 80°C) alors que l'écran D2 affichera la puissance de fonctionnement.
3. Après avoir réglé la température souhaitée, attendre que le texte "**SET**" disparaisse de l'afficheur.
4. Régler avec les boutons 4 et 5 la puissance de fonctionnement souhaitée. (N.B. Extraflame conseille de régler le poêle à la puissance maximale pour accélérer le processus de chauffage de l'eau; le poêle ralentira automatiquement quand il s'approchera de la température configurée).
5. Pendant le fonctionnement normal sur l'écran D1 apparaîtra "**H_2O ET TEMPERATURE REELLE DE L'EAU**" alors que sur l'écran D2 apparaîtra "**PUISSANCE DE FONCTIONNEMENT**". Lorsque l'appareil atteindra la température configurée celui-ci se positionnera automatiquement sur un régime de fonctionnement minimum.

BRANCHEMENT THERMOSTATS

Modalité **Hiver**: ING 1 (T1) et ING2 (T2) ont la même priorité
* Modalité **Hiver sanitaire (conseillée pour sanitaire géré par ING2)**: ING 2 (T2), a la priorité sur ING1
Modalité **Eté: ING 1 est toujours ignoré, en accordant attention seulement à ING 2 (T2)

La gestion du contact du thermostat externe est considérée dans la carte de la façon suivante:

Légende	ON= 230V, 50 Hz
	OFF= 0 V
	Demande de chaleur = contact fermé dans la carte
	Pas de demande de chaleur = contact ouvert dans la carte

Par conséquent lorsque la carte note un **contact fermé**, elle l'interprète comme une **demande**; lorsqu'elle note un **contact ouvert** elle l'interprète comme une **non demande**. Choisir donc avec soin le type de thermostat externe à installer.

GESTION SORTIES CARTE MODALITE HIVER

ETAT DU CONTACT SUR LA CARTE		SORTIES DE LA CARTE	
ING 1	ING 2	OUT4	OUT3
		ON	ON
		OFF	ON
		ON	OFF
		OFF	OFF

GESTION SORTIES CARTE MODALITE HIVER SANITAIRE

ETAT DU CONTACT SUR LA CARTE		SORTIES DE LA CARTE	
ING 1	ING 2	OUT4	OUT3
		OFF	ON
		OFF	ON
		ON	OFF
		OFF	OFF

GESTION SORTIES CARTE MODALITÉ ÉTÉ

ETAT DU CONTACT SUR LA CARTE		SORTIES DE LA CARTE	
ING 1	ING 2	OUT4	OUT3
		OFF	ON
		OFF	ON
		OFF	OFF
		OFF	OFF

PARAMETRES UTILISATEUR

PARAMÈTRES UTILISATEUR		
PROGRAMMATEUR HEBDOMADAIRE		
Écran D1	**Écran D2**	**Fonction**
OFF	**UT 0**	Act./Désact. Programmateur hebdomadaire
00:00	**UT 1**	Horaire 1er allumage
00:00	**UT 2**	Horaire 1er arrêt
OFF 1	**UT 3**	Autorisations 1er allum./arrêt pendant les différents jours
00	**UT 4**	Paramètre installateur
00:00	**UT 5**	Horaire 2ième allumage
00:00	**UT 6**	Horaire 2ième arrêt
OFF 1	**UT 7**	Autorisations 2ièmeallum./arrêt pendant les différents jours
00:00	**UT 8**	Horaire 3ième allumage
00:00	**UT 9**	Horaire 3ième arrêt
OFF 1	**UT A**	Autorisations 3ième allum./arrêt pendant les différents jours
RÉGLAGE DU CHARGEMENT DES PELLETS		
Écran D1	**Écran D2**	**Fonction**
00	**UT F**	Réglage du % chargement pellets
HORAIRES DE NETTOYAGE AUTOMATIQUE RESSORTS		
Écran D1	**Écran D2**	**Fonction**
08:00	**UT G**	Horaire de début du nettoyage automatique
22:00	**UT H**	Horaire de fin du nettoyage automatique

PROGRAMMATEUR HEBDOMADAIRE

Le programmateur hebdomadaire permet de programmer 3 tranches à l'intérieur d'une journée, à utiliser pour tous les jours de la semaine. Les horaires d'allumage et d'arrêt doivent être compris dans l'intervalle d'une seule journée, de 0 à 24 heures, et ils ne doivent pas chevaucher plusieurs jours :

Ex. allumage heures 07:00 / arrêt heures 18:00 OK
allumage heures 22:00 / arrêt heures 05:00 ERREUR

Avant tout, il faut configurer le jour et l'horaire actuel en utilisant la séquence "réglage jour et heure actuelle" pour fournir une référence à la fonction elle-même.
Pour accéder à la programmation, appuyer sur 3, en le maintenant enfoncé, appuyer sur le 5 et ensuite relâcher simultanément les 2 touches; finalement se déplacer avec le bouton 5 jusqu'à ce que sur l'afficheur D11 apparaisse "**CRONO**".
Le tableau ci-dessous reprend tous les paramètres du programmateur hebdomadaire.

Paramètre	**Fonction**	**Touches Réglage**	**Valeur**	**Touche Confirmation**
Écran D2			**Display D1**	
ON/OFF	Act./Désact. Programm. hebdomadaire	2 ou 3	**CRONO**	5
UT 1	Horaire 1er allumage	2 ou 3	**OFF** ou de 00:00 à 23:50	5
UT 2	Horaire 1er arrêt	2 ou 3	**OFF** ou de 00:00 à 23:50	5

UT 3	Autorisations 1er allum./arrêt pendant les différents jours	2 ou 3	**ON/OFF 1**, **ON/OFF 2**, … **ON/OFF 7**	5
UT 4	Paramètre installateur	2 ou 3	**0**	5
UT 5	Horaire 2ième allumage	2 ou 3	**OFF** ou de 00:00 à 23:50	5
UT 6	Horaire 2ième arrêt	2 ou 3	**OFF** ou de 00:00 à 23:50	5
UT 7	Autorisations 2ième allum./arrêt pendant les différents jours	2 ou 3	**ON/OFF 1**, **ON/OFF 2**, … **ON/OFF 7**	5
UT 8	Horaire 3ième allumage	2 ou 3	**OFF** ou de 00:00 à 23:50	5
UT 9	Horaire 3ième arrêt	2 ou 3	**OFF** ou de 00:00 à 23:50	5
UT A	Autorisations 3ième allum./arrêt pendant les différents jours	2 ou 3	**ON/OFF 1**, **ON/OFF 2**, … **ON/OFF 7**	1

Nous supposons à présent que nous voulons utiliser le programmateur hebdomadaire et que nous voulons utiliser les 3 tranches horaires de la façon suivante:

1ère tranche horaire: de 08:00 à 12:00 tous les jours de la semaine, sauf samedi et dimanche
2ième tranche horaire: de 15:00 à 22:00 uniquement le samedi et le dimanche
3ième tranche horaire: non utilisée

Nous procédons donc à la configuration des données.

Paramètre 0 [D2=UT 0(clignotant); D1=ON]
Avec les boutons 2 ou 3, activer la fonction Programmateur hebdomadaire en réglant la valeur sur ON sur l'afficheur D2.

Paramètre 1 [D2=UT 1(clignotant); D1=Ex. "08:00:00"]
Configurer avec les boutons 2 ou 3 l'horaire "08:00" qui correspond à l'horaire d'allumage de la 1ère tranche horaire. Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.
Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre 2 [D2=UT 2(clignotant); D1=Ex. "12:00:00"]
Configurer avec les boutons 2 ou 3 l'horaire "12:00" qui correspond à l'horaire d'arrêt de la 1ère tranche horaire. Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.
Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre 3 [D2=UT 3(clignotant); D1= "OFF 1"]
Activer la 1ère tranche horaire pour tous les jours de la semaine sauf samedi et dimanche. Pour ce faire, utiliser les touches 2 et 3 de la façon suivante:
a. touche 3 - fait défiler les différents jours
b. touche 2 - active/désactive (ON/OFF) la 1ère tranche horaire pour le jour en question

Exemple:

Jour	Valeur initiale	Fonction touche 2	Valeur finale	Fonction touche 3
LUNDI	**OFF 1**	OFF 1 ⇨ ON 1 et vice versa	**ON 1**(tranche active)	Passe au jour suivant
MARDI	**OFF 2**	OFF 2 ⇨ ON 2 et vice versa	**ON 2**(tranche active)	Passe au jour suivant
MERCREDI	**OFF 3**	OFF 3 ⇨ ON 3 et vice versa	**ON 3**(tranche active)	Passe au jour suivant
JEUDI	**OFF 4**	OFF 4 ⇨ ON 4 et vice versa	**ON 4**(tranche active)	Passe au jour suivant
VENDREDI	**OFF 5**	OFF 5 ⇨ ON 5 et vice versa	**ON 5**(tranche active)	Passe au jour suivant
SAMEDI	**OFF 6**	OFF 6 ⇨ ON 6 et vice versa	**OFF 6**(tranche désactivée)	Passe au jour suivant
DIMANCHE	**OFF 7**	OFF 7 ⇨ ON 7 et vice versa	**OFF 7**(tranche désactivée)	Passe au jour suivant

Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.
Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre 4 [D2=UT 4(clignotant); D1= "00"]
N.B. Ce paramètre est réservé au service d'assistance et il ne doit pas être modifié.

Paramètre 5 [D2=UT 5(clignotant); D1=Ex. "15:00"]
Configurer avec les boutons 2 ou 3 l'horaire "15:00" qui correspond à l'horaire d'allumage de la 2ème tranche horaire. Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.
Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre 6 [D2=UT 6(clignotant); D1=Ex. "22:00"]
Configurer avec les boutons 2 ou 3 l'horaire "22:00" qui correspond à l'horaire d'arrêt de la 2ème tranche horaire. Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.
Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre 7 [D2=UT 7(clignotant); D1=Ex. "OFF 1"]
Activer la 2ème tranche horaire uniquement le samedi et le dimanche. Pour ce faire, utiliser les touches 2 et 3 de la façon suivante:
a. touche 3 - fait défiler les différents jours
b. touche 2 - active/désactive (ON/OFF) la 1ère tranche horaire pour le jour en question

Exemple:

Jour	Valeur initiale	Fonction touche 2	Valeur finale	Fonction touche 3
LUNDI	**OFF 1**	OFF 1 ⇨ ON 1 et vice versa	**OFF 1**(tranche désactivée)	Passe au jour suivant
MARDI	**OFF 2**	OFF 2 ⇨ ON 2 et vice versa	**OFF 2**(tranche désactivée)	Passe au jour suivant
MERCREDI	**OFF 3**	OFF 3 ⇨ ON 3 et vice versa	**OFF 3**(tranche désactivée)	Passe au jour suivant
JEUDI	**OFF 4**	OFF 4 ⇨ ON 4 et vice versa	**OFF 4**(tranche désactivée)	Passe au jour suivant
VENDREDI	**OFF 5**	OFF 5 ⇨ ON 5 et vice versa	**OFF 5**(tranche désactivée)	Passe au jour suivant
SAMEDI	**OFF 6**	OFF 6 ⇨ ON 6 et vice versa	**ON 6**(tranche active)	Passe au jour suivant
DIMANCHE	**OFF 7**	OFF 7 ⇨ ON 7 et vice versa	**ON 7**(tranche active)	Passe au jour suivant

Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.
Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre 8 [D2=UT 8(clignotant); D1=Ex. "OFF"]
Configurer avec les boutons 2 ou 3 sur "**OFF**", qui se trouve avant l'horaire "**00:00**", de façon à désactiver l'allumage de la 3ème tranche horaire.
Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.
Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre 9 [D2=UT 9(clignotant); D1=Ex. "OFF"]
Configurer avec les boutons 2 ou 3 sur "**OFF**", qui se trouve avant l'horaire "**00:00**", de façon à désactiver l'arrêt de la 3ème tranche horaire.
Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.
Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre A [D2=UT A(clignotant); D1=Ex. "OFF 1"]
A ce point, les valeurs introduites dans ce paramètre n'ont plus aucune valeur car tant l'allumage que l'arrêt de la 3ième tranche horaire ont été désactivés.
Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.
Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Pour sortir, appuyer sur le bouton 1.

Nota bene: Quand le Programmateur hebdomadaire est activé, sur le panneau de commandes s'allumera le voyant lumineux correspondant (voir description tableau affichages).

POUR DÉSACTIVER LE PROGRAMMATEUR HEBDOMADAIRE accéder à la programmation utilisateur en appuyant sur la touche 3 et en la maintenant enfoncée, appuyer sur la touche 5, se déplacer avec la bouton 5 jusqu'à ce que sur l'écran D1 apparaisse "**CHRONO**" et configurer sur l'afficheur D2 "**OFF**" à l'aide des touches 2 et 3. Ensuite appuyer sur la touche 1 pour confirmer et sortir.
Les commandes manuelles, depuis afficheur ou par télécommande, restent toujours prioritaires par rapport à la programmation.

REGLAGE DU CHARGEMENT PELLETS

Dans le cas où le poêle présenterait des problèmes de fonctionnement dus à la quantité de pellets, il est possible d'agir directement depuis le panneau de commandes pour régler l'alimention des pellets.
Les problèmes liés à la quantité de combustible peuvent se diviser en 2 catégories:

1. MANQUE DE CONBUSTIBLE:

❖ le poêle ne parvient jamais à développer une flamme adéquate qui a toujours tendance à rester très basse même à puissance élevée
❖ à la puissance minimale, le poêle a presque tendance à s'éteindre en se portant en situation d'alarme "**MANQUE PELLET**"
❖ quand l e poêle affiche l'alarme "**MANQUE PELLET**", il peut y avoir des pellets non brûlés dans le brasier

2. EXCÈS DE COMBUSTIBLE:

❖ le poêle développe une flamme très haute même à puissance réduite
❖ le brasier tend à s'incruster en bouchant les orifices pour l'aspiration de l'air à cause de l'excès de pellets chargés car ceux-ci ne sont brûlés que partiellement

N.B. si le problème ne se produit qu'après quelques mois de fonctionnement, vérifier que les opérations de nettoyage ordinaires, reprises sur le manuel du poêle, ait été effectuées correctement.

Le réglage s'effectue par pourcentage, donc une modification sur ce paramètre entraînera une variation proportionnelle sur toutes les vitesses de chargement de la chaudière.

Pour accéder au réglage en pourcentage du chargement pellets, il faut entrer dans la programmation utilisateur en appuyant sur la touche 3 et tout en la maintenant enfoncée, appuyer sur la touche 5.
Ensuite, se déplacer avec la touche 5 dans le menu jusqu'à ce que sur l'afficheur D2 apparaisse "**UT F**".
Si, par inadvertance, on continue au-delà de ce paramètre, sortir avec la touche 1 et répéter l'opération.
Sur l'afficheur D1 apparaîtra la valeur "**00**": les touches 2 et 3 permettront d'augmenter/diminuer le pourcentage souhaité de 5 points en 5 points (le paramètre pourra être modifié avec une excursion maximale de –50 à +50).

Tableau de réglage

MANQUE DE COMBUSTIBLE	Augmenter la valeur en pourcentage de 5 points et essayer le poêle avec le nouvel étalonnage pendant une demi-heure au moins. Si le problème s'est amélioré mais pas encore résolu, augmenter encore de 5 points. Répéter l'opération jusqu'à la solution du problème. Dans le cas où il ne se résoudrait pas, s'adresser au service d'assistance technique.
EXCÈS DE COMBUSTIBLE	Diminuer la valeur en pourcentage de 5 points et essayer le poêle avec le nouvel étalonnage pendant une demi-heure au moins. Si le problème s'est amélioré mais pas encore résolu, diminuer encore de 5 points. Répéter l'opération jusqu'à la solution du problème. Dans le cas où il ne se résoudrait pas, s'adresser au service d'assistance technique.

Une fois le réglage effectué, appuyer sur le bouton1 pour confirmer et sortir.

N.B. Le réglage de l'alimentation des pellets, effectuée éventuellement par le Centre d'Assistance ne figure pas en garantie.

HORAIRES DE NETTOYAGE AUTOMATIQUE RESSORTS

Écran D1	Écran D2	Fonction
08:00	**UT G**	Horaire de début du nettoyage automatique
22:00	**UT H**	Horaire de fin du nettoyage automatique

Ces 2 paramètres permettent d'établir la tranche horaire au cours de laquelle le nettoyage automatiques des ressorts est activé.
Pour accéder à ces paramètres, appuyer sur le bouton 3 et tout en le maintenant enfoncé, appuyer sur le bouton 5.
Après être entré dans les paramètres utilisateur, se déplacer avec le bouton 5 jusqu'à ce que sur l'afficheur D2 apparaisse "**UTG**"".

Paramètre G (D2=UT G; D1=Ex. "08:00")
Permet de régler, à l'aide des boutons 2 et 3, le début de la tranche horaire où est en marche le nettoyage automatique. Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

Paramètre H (D2=UT H; D1=Ex. "22:00")
Permet de régler, à l'aide des boutons 2 et 3, la fin de la tranche horaire où est en marche le nettoyage automatique. Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

À ce point, au cours des horaires non compris dans la tranche horaire créée, le nettoyage automatique sera désactivé.

NETTOYAGE DE LA CHAUDIERE

Les opérations de maintenance garantissent un fonctionnement correct du produit au fil du temps. La non-exécution de ces opérations peut nuire à la sécurité du produit.

NETTOYAGE DU BRASIER

France à un système mécanique le nettoyage du brasier est exécuté à intervalles prédéterminés de manière automatique par la chaudière. Dans la figure ci-dessous on peut noter le brasier avec l'ouverture qui se situe au-dessous.
Extraflame conseille dans tous les cas d'enlever à l'aide d'un aspirateur les résidus éventuels de cendres au moins une fois tous les 2 jours (figures 9.1).

figure 9.1

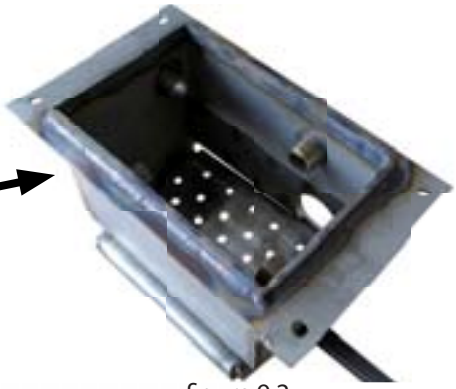

figure 9.2

NETTOYAGE RESSORTS

Le nettoyage des échangeurs thermiques s'effectue en mode automatique au moyen d'un système mécanique qui permet de garantir dans le temps un rendement calorique toujours constant. Ce système automatique pourra être désactivé pendant certains horaires (par exemple la nuit) afin d'éliminer tout bruit éventuel dû au mouvement mécanique de nettoyage (voir chapitre horaires nettoyage automatique ressorts). A partir de la figure "9.5" on peut noter l'accumulation au fil du temps de la cendre, pour cette raison Extraflame recommande, au moins une fois par an, d'effectuer un nettoyage soigné par un technicien.

figure 9.3

figure 9.4

figure 9.5

JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ PORTE ET TIROIR CENDRES

Les joints garantissent l'étanchéité du poêle et par conséquent son bon fonctionnement.
Il faut les contrôler périodiquement : si ils étaient usés ou endommagés, il faut immédiatement les remplacer.
Ces opérations devront être effectuées par un technicien autorisé.

N.B. Pour un fonctionnement correct, la chaudière doit être soumise à une maintenance ordinaire par un technicien autorisé, au moins une fois par an

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le service d'assistance technique ou dans tous les cas par une personne possédant une qualification semblable, de façon à éviter tout risque.

figure 9.6

figure 9.7

RACCORDEMENT A LA CHEMINEE

Tous les ans ou dans tous les cas à chaque fois que cela serait nécessaire, aspirer et nettoyer le conduit qui mène à la cheminée. En cas de présence de tronçons horizontaux, il faut enlever les résidus avant qu'ils n'obstruent le passage des fumées.

Le MANQUE DE NETTOYAGE nuit à la sécurité.

TABLEAUX AFFICHAGES PRODUIT

SIGNALISATIONS

Signalisation Écran	Problème	Solution
ATTENTE REFROIDISSEMENT	Un nouvel allumage est tenté quand la chaudière vient de s'éteindre (arrêt normal ou causé par une alarme).	Quand la chaudière effectue un arrêt (normal ou causé par une alarme), il faut attendre son refroidissement complet. seulement par la suite, on pourra allumer de nouveau la chaudière.
ST-BY / TOFF	L'entrée arrière (STBY) est satisfaite et le poêle est en attente de se rallumer.	Voir description "*Fonctionnement thermostat extérieur en mode STBY/TOFF*". Pour exclure cette fonction, appuyer sur la touche 1 pour positionner le poêle en ÉTEINT et débrancher le thermostat extérieur du poêle.
T1 (CLIGNOTANT)	Indique que l'entrée ING1 est satisfaite.	Voir description chapitre *""Modes".*
T2 (CLIGNOTANT)	Indique que l'entrée ING2 est satisfaite.	Voir description chapitre *""Modes".*
HOFF	La température de l'eau a dépassé de plus de 5ºC le seuil programmé. L'eau a atteint la température de 85°C.	Vérifier le fonctionnement correct de l'installation hydraulique. Quand la température de l'eau diminuera (5º en dessous du seuil configuré), la machine redémarrera automatiquement.
TOFF	Les 2 entrées arrière (ING1 et ING2) sont toutes les deux satisfaites (contacts ouverts).	Vérifier l'état des 2 entrées arrière (ING1 et ING2). Si l'un des 2 thermostats extérieurs n'est plus satisfait (contact fermé), le poêle se rallumera en mode automatique. Pour exclure le rallumage éventuel du poêle, il suffit de maintenir enfoncé le bouton 1 pendant 3 secondes pour positionner le poêle en **OFF**.
REFROIDISSEMENT BLACK OUT	Absence de courant sur l'alimentation générale.	Après le cycle complet d'arrêt, la chaudière se rallumera en mode automatique.
NETTOYAGE	Le poêle est en train d'effectuer le nettoyage du brasier.	Le nettoyage automatique du brasier est accompagné de cette signalisation sur l'écran.
RACLEUR ÉCHANGEUR BLOQUÉ	Nettoyage automatique des ressorts bloqué	Il ne s'agit pas d'une alarme, donc le poêle continue à fonctionner normalement. Si le nettoyage automatique est bloqué, l'écran affichera de façon alternée cette signalisation et l'état de fonctionnement du poêle. Les opérations de réarmement du système automatique devront être effectuées par un technicien autorisé.
ECS	Affichage du mode HIVER-ECS	Voir description *"Mode HIVER - ECS".*

ALARMES

Signalisation Écran D1	Problème	Solution
	Indique la présence d'une alarme	Ce voyant est allumé en présence d'une des alarmes décrites ci-dessous et est accompagné de la signalisation correspondante sur l'afficheur D1 qui en identifie la cause. Pour réinitialiser l'alarme, il suffit de maintenir enfoncée la touche 1 pendant 3 secondes quand le poêle est complètement froid. S'il clignote, cela indique la désactivation du capteur de dépression. Les opérations de réarmement du capteur devront être effectuées par un technicien autorisé.
ASPIRATEUR EN PANNE	Le moteur des fumées est bloqué. La sonde de contrôle vitesse est en panne. Absence d'alimentation au moteur fumées.	Eteindre la machine, attendre qu'elle refroidisse complètement et répéter le cycle d'allumage. Si le problème persiste, faire effectuer les opérations de réarmement par un technicien autorisé.
SONDE FUMÉES	La sonde des fumées est cassée. La sonde des fumées est déconnectée de la carte.	Eteindre la machine, attendre qu'elle refroidisse complètement et répéter le cycle d'allumage. Si le problème persiste, faire effectuer les opérations de réarmement par un technicien autorisé.
SURCHAUFFE FUMÉES	Chargement excessif de pellets.	Régler l'afflux de pellets (voir "*Réglage chargement pellets*"). D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
DÉPRESSION KO	Le conduit d'expulsion des fumées est obstrué. La prise d'air est bouchée. La chambre de combustion est encrassée. Le capteur de dépression est défectueux. Le tiroir des cendres ne ferme pas correctement. La porte ne ferme pas correctement.	Vérifier le nettoyage tant du conduit des fumées que de la chambre de combustion. Vérifier que la prise d'air ne soit pas bouchée. Vérifier la fermeture hermétique du tiroir des cendres. Vérifier la fermeture hermétique de la porte. Eteindre la machine, attendre qu'elle refroidisse complètement et répéter le cycle d'allumage. Si le problème persiste, faire effectuer les opérations de réarmement par un technicien autorisé.
ABSENCE D'ALLUMAGE	Le réservoir pellets est vide. La bougie d'allumage est défectueuse ou hors position. Étalonnage inadéquat du chargement des pellets.	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Vérifier les procédures décrites au chapitre "Allumage". Eteindre la machine, attendre qu'elle refroidisse complètement et répéter le cycle d'allumage. Si le problème persiste, faire effectuer les opérations de réarmement par un technicien autorisé.
ALLUMAGERATÉ BLACK OUT	Absence de courant pendant la phase d'allumage	Situer le poêle sur **OFF** avec la touche 1 et répéter les procédures décrites au chapitre "*Allumage*". Si le problème persiste, faire effectuer les opérations de réarmement par un technicien autorisé.
MANQUE DE PELLETS	Le réservoir pellets est vide. Manque de chargement de pellets. Le motoréducteur ne charge pas de pellets. Une sécurité mécanique s'est déclenchée du côté de l'eau.	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Régler l'afflux de pellets (voir "*Réglage chargement pellets*"). Eteindre la machine, attendre qu'elle refroidisse complètement et répéter le cycle d'allumage. Si le problème persiste, faire effectuer les opérations de réarmement par un technicien autorisé.

SURCHAUFFE EAU	La pompe de circulation est bloquée. Pression insuffisante de l'installation. Présence d'air dans l'installation.	Vérifier la pression de l'installation hydraulique. Purger l'air de l'installation. Eteindre la machine, attendre qu'elle refroidisse complètement et répéter le cycle d'allumage. Si le problème persiste, faire effectuer les opérations de réarmement par un technicien autorisé.
PORTE BLOQUÉE	Le nettoyage automatique du brasier est bloqué.	Eteindre la machine, attendre qu'elle refroidisse complètement et répéter le cycle d'allumage. Si le problème persiste, faire effectuer les opérations de réarmement par un technicien autorisé.
ATTENTE REFROIDISSEMENT + ALARME	Essai de déblocage alarme quand le poêle est encore en refroidissement	A chaque fois que le poêle affichera une des alarmes citées ci-dessus, il s'éteindra automatiquement. Le poêle bloquera toute tentative de déblocage de l'alarme au cours de cette phase en affichant sur l'écran l'alarme elle-même et de façon alternée **ATTENTE REFROIDISSEMENT**. Le déblocage de l'alarme par le bouton 1 ne sera possible que quand l'arrêt sera complet.

VOYANTS LUMINEUX

Signalisation Voyant lumineux	Description	Explication
	Indique la fonction *Programmateur hebdomadaire*.	Il est allumé quand la fonction *Programmateur hebdomadaire* est activée/désactivée. Au sujet de toutes les configurations sur la fonction suivante, voir le paragraphe *Programmateur hebdomadaire*.
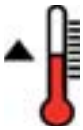	Indicateur entre la puissance réelle de fonctionnement et le set de puissance configuré	La lampe témoin clignotante est allumée lorsque la réelle puissance de fonctionnement est différente de celle configurée. La lampe témoin fixe est allumée lorsque la réelle puissance de fonctionnement est égale à celle configurée.
	Non utilisé	Non utilisé
	Indique la désactivation de la bougie d'allumage	Il est éteint/allumé quand la bougie est activée/désactivée. Pour rétablir le fonctionnement du composant, contacter un technicien autorisé.
	Indique le fonctionnement du moteur des fumées	Il est allumé/éteint quand le moteur d'expulsion des fumées est activé/désactivé.
	Indique le fonctionnement de la pompe	Il est allumé/éteint quand la pompe est activée/désactivée.
	Indique le fonctionnement du moteur pour le chargement des pellets	Il est allumé/éteint quand le moteur de chargement des pellets est activé/désactivé. Au cours du fonctionnement normal, le voyant suivant s'allume de façon intermittente.
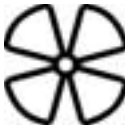	Non utilisé	Non utilisé
	Indique l'état des sorties OUT3 et OUT4	Quand il est allumé, il indique le fonctionnement des deux sorties (OUT3 et OUT4). S'il clignote rapidement (2 clignotement à la seconde) indique le fonctionnement de la sortie OUT4. S'il clignote lentement (1 clignotement à la seconde) indique le fonctionnement de la sortie OUT3. S'il est éteint, il indique que les 2 sorties sont éteintes.
	Indique l'état du nettoyage automatique du brasier	Le voyant clignote/fixe quand le nettoyage automatique du brasier est activé/désactivé.
	Indique la réception du signal depuis la commande à distance	Il est allumé au cours de la communication entre la commande à distance et le poêle.

CONDITIONS DE GARANTIE

EXTRAFLAME S.p.A., ayant son siège in via dell'Artigiananto 10 Montecchio Precalcino (VI) garantit cet appareil, pour ce qui concerne les défauts de fabrication et des matériaux, pendant 2 (deux) à partir de la date de l'achat. La garantie déchoit si le défaut de conformité n'est pas dénoncé au vendeur dans les deux mois qui suivent la découverte.

La responsabilité d'EXTRAFLAME S.p.A. se limite à la fourniture de l'appareil; celui-ci doit être installé selon les règles de l'art, en suivant les indications contenues dans les manuels et les dépliants fournis avec le produit acheté et conformément aux lois en vigueur. **L'installation doit être exécutée par un personnel autorisé et sous la responsabilité de la société qui se charge de l'envoyer, celle-ci s'assumera toute la responsabilité de l'installation ainsi que du bon fonctionnement du produit installé. En cas de non respect de ces précautions, Extraflame S.p.A ne s'assume aucune responsabilité.**

MISE EN GARDE

Il est indispensable d'effectuer le test fonctionnel de l'appareil avant de compléter les travaux et les finitions de maçonnerie (la contre-hotte, le revêtement externe, les lésènes, la peinture des murs, etc). EXTRAFLAME S.p.A. ne s'assume aucune responsabilité pour les éventuels dommages et frais conséquents aux finitions susmentionnées même si celles-ci devraient dépendre de la substitution des pièces défectueuses.

EXTRAFLAME S.p.A. garantit que tous ces produits sont fabriqués avec des matériaux d'excellente qualité et avec les techniques de travail qui en assurent le bon fonctionnement. Si, pendant l'utilisation normale de l'appareil on remarque des éléments défectueux ou dysfonctionnants, une substitution gratuite des éléments en question franco revendeur qui a effectué la vente sera effectuée.

EXTENSION TERRITORIALE DE LA GARANTIE : Territoire italien

VALIDITE

La garantie est valable aux conditions suivantes:

1. L'acheteur doit envoyer, dans les 8 jours qui suivent la date de l'achat, le coupon rempli des deux côtés. La date de l'achat doit être validée par un document fiscal valable relâché par le revendeur.
2. L'appareil doit être installé conformément aux normes en vigueur en la matière, aux prescriptions contenues dans ce manuel fourni et par un personnel professionnellement qualifié.
3. L'appareil soit utilisé conformément au manuel d'instructions fourni en dotation avec tous nos produits.
4. Le certificat de garantie soit rempli et signé par le client et validé par le revendeur.
5. Le document qui atteste la garantie, rempli et accompagné du ticket d'achat relâché par le revendeur doit être soigneusement conservé et montré au personnel du Centre d'Assistance Technique d'Extraflame S.p.A. en cas d'intervention.

La garantie n'est pas valable dans les cas suivants:

6. Les conditions de garantie décrites ci-dessus ne sont pas respectées.
7. L'installation n'a pas été effectuée conformément aux normes en vigueur en la matière et aux prescriptions décrites dans le manuel/dépliant fourni avec l'appareil.
8. En cas de négligence du client suite à une maintenance erronée ou incorrecte du produit
9. En présence d'installations électriques e/ou hydrauliques non conformes aux lois en vigueur.
10. En cas de dommages causés par des agents atmosphériques, chimiques, électromagnétiques, par l'utilisation impropre du produit, par des modifications ou des altérations du produit et /ou d'autres causes qui ne dérivent pas de la fabrication du produit.
11. Combustion de matériaux non conforment aux types et aux qualités indiquées dans le manuel/dépliant fourni en dotation
12. Tous les dommages causés par le transport; il est donc recommandé de contrôler soigneusement la marchandise au moment de sa réception, en avertissant immédiatement le revendeur en cas de dommage éventuel, en imposant une note sur le document de transport ou sur la copie du transporteur.

EXTRAFLAME S.p.A. ne répond pas des éventuels dommages qui peuvent, directement ou indirectement être provoqués aux personnes, aux choses et aux animaux à cause du non respect des prescriptions indiquées dans le manuel/dépliant fourni en dotation.

Tous les éléments sujets à l'usure sont exclus de la garantie:

Tels que:

- Les joints, toutes les vitres céramiques ou en verre trempé, les revêtements et les grilles en fonte ou Ironker, les détails vernis, chromés ou dorés, les faïences, les poignées et les câbles électriques.
- Des variations chromatiques, des craquelures et de légères différences de dimension des parties en faïence ne sont pas un motif de réclamation car il s'agit de caractéristiques naturelles de ces matériaux.
- Les éléments en matériel réfractaire
- Les travaux de maçonnerie
- Les détails de l'installation pour la production d'eau sanitaire non fournis par EXTRAFLAME S.p.A. seulement pour les appareils fonctionnant à eau).
- L'échangeur de chaleur n'est pas couvert par la garantie si un circuit anti-condensation garantissant une température minimum de retour en chaudière d'au moins 55°C n'est pas réalisé (seulement les appareils à eau).

Autres conditions:

Ne sont pas couvertes par la garantie toutes les interventions pour étalonnage ou réglage du produit en fonction du type de combustible ou du type d'installation.
En cas de substitution des éléments la garantie n'est pas prolongée.
Pour la période d'inactivité de l'appareil, aucune indemnisation n'est reconnue.
Cette garantie est valable uniquement pour l'acheteur et ne peut pas être transférée.

Test conseillé (payant):

EXTRAFLAME S.p.A. conseille de faire effectuer le test fonctionnel du produit par un Centre d'Assistance Technique Autorisé qui fournira toutes les informations pour utiliser correctement l'appareil.

INTERVENTIONS SOUS GARANTIE

La demande d'intervention doit être présentée au revendeur.
L'intervention couverte par la garantie concerne la réparation gratuite de l'appareil conformément à la loi en vigueur.

RESPONSABILITE

EXTRAFLAME S.p.A. ne reconnaît aucune indemnisation pour les dommages directs ou indirects causés ou dépendants de l'appareil.

TRIBUNAL

Pour toute controverse le tribunal compétent est celui de Vicence.

STUFA PELLET LUCREZIA IDRO BORDEAUX
03127140C
12851750
Lotto N. Ind.M. 0012

MODELLO :0
MATRICOLA:74362
DATA :26-09-2009
LOTTO :
CONTINUITA' CIRCUITO
PROTEZIONE EQUIPOTENZ.
Corrente [A] = 17.9
Tempo [sec] = 2.0
Resist. [ohm] = 0.06
TENSIONE APPLICATA
Tensione [V] = 1065
Tempo [sec] = 2.0
Corrente [mA] = 0.00
RESISTENZA ISOLAMENTO
Tensione [V] = 500
Tempo [sec] = 2.0
Resist.[Mohm] > 20
COLLAUDO POSITIVO

Remarques

Extraflame®
Riscaldamento a Pellet

CHAUDIÈRES À PELLETS

EXTRAFLAME S.p.A.
Via Dell'Artigianato, 12
36030 MONTECCHIO PRECALCINO
Vicenza - ITALY
Tel. 0445/865911
Fax 0445/865912
http://www.lanordica-extraflame.com
E-mail: info@extraflame.com

Extraflame, dans le but d'améliorer ses produits, se réserve le droit de modifier les caractéristiques et les données reprises dans ce fascicule à tout moment et sans préavis.
Par conséquent, ce manuel ne peut pas être considéré comme un contrat vis-à-vis de tiers.

Ce document est à votre disposition à l'adresse *www.extraflame.it/support*

004205171 - FRANCESE
Manuale Utente LP14 - LP20
REV 004 130510